

ESPACE de libertés

Mensuel du Centre d'Action Laïque / JUIN 2018 / N°470

Dossier
Économie casino
#balancenosdroits

Rencontre avec
Paul Magnette

Série CPC
Un bilan-plaidoyer



3 Édito

Débrider le débat.

BENOÎT VAN DER MEERSCHEN.

4 Quoi ?!

6 Grand entretien

«J'en ai marre des populistes!»

Libertés, démocratie, féminisme, économie: Paul Magnette est sur tous les fronts. Tour d'horizon des agacements et convictions de l'homme qui tenta de bloquer le CETA. FERNAND LETIST.

10 Libres ensemble

10 1948: enfin citoyennes! Oui,

mais... Septante ans plus tard, retour sur le combat des femmes belges pour l'accès au droit de vote et sur leur entrée en politique.

ANNE CUGNON.

13 Où va le monde? La philosophe

Pascale Seys questionne les êtres et les choses et invite à sortir du prêt-à-penser. SANDRA EVRARD.

17 Libres de circuler, sauf les Roms?

Malgré l'ouverture des frontières intra-européennes, les Roms sont restés des citoyens de seconde zone. MARIE PICHAULT.

20 International

22 Coopérer avec les valeurs

africaines. Sortir de la démarche coloniale pour vivre du travail de la terre, loin des marchés internationaux: Deogratias Niyonkuru lie agronomie, dignité et solidarité. SABINE SCHRADER.

26 Retour de flamme. Forcer les

femmes à poursuivre une grossesse en cas de malformation du fœtus? Pas en Pologne! Les anti-choix poursuivent l'offensive, mais la société civile résiste. MARC SOIGNET.

29 Roulette turque. Sur fond d'élections anticipées, l'intellectuel Ahmet Insel brave la dérive autoritaire d'Erdogan par voie de presse. SANDRA EVRARD.

32 Dossier

Economie casino #balance nos droits

Bancal, le bilan décennal de l'économie mondiale! Dix ans après la crise des subprimes, les droits de l'homme s'invitent dans des systèmes parallèles au capitalisme néolibéral. De petits pas pour l'économie, un grand pas pour l'humain.

70 École

«CPC, épisode 5. «À croire qu'un prof ne vaut pas un prof!» Notre série se termine, l'année scolaire aussi. L'heure est au bilan: 2 heures, ce serait mieux! CÉDRIC VALLET.

72 Culture

74 Manu Bonmariage, cinéaste de

l'humain. La fille de «l'homme qui ne voulait pas lâcher sa caméra» livre un portrait touchant du plus célèbre déshabilleur de société. SIGRID DESCAMPS.

76 Écrire les mots sans mal.

grammaire et l'orthographe, des règles immuables et incontestables? Deux anciens profs de français tapent joyeusement dans la fourmilière. AMÉLIE DOGOT.

78 Des idées et des mots

80 Coup de pholie

Islam et Islande.

XAVIER DE SCHUTTER.

Débrider le débat

Depuis la fin de ce mois de mai, des «experts» sont entendus à la commission de la Justice de la Chambre. Leur mission : éclairer nos députés sur l'opportunité ou non de voter l'une des six propositions de loi pour sortir définitivement l'IVG du Code pénal et en améliorer les conditions d'application.

Ce temps de l'écoute et de la réflexion est précieux. Après des mois d'attente, où la majorité semblait avant tout animée par la volonté de «jouer la montre», ces auditions permettent en effet de voir (enfin!) cette importante question de société bénéficier d'un début d'examen rationnel. Cependant, avant même d'analyser ces contributions, quelques constats peuvent déjà s'opérer après le vaudeville parlementaire de ces dernières semaines.

Près de trois décennies après la crise qui avait amené le roi Baudouin à être temporairement placé en incapacité de régner, en 2018, l'évocation de certains sujets semble toujours aussi compliquée pour une partie de nos responsables politiques. Attitude d'autant plus inacceptable qu'elle a pour effet, par le jeu des majorités, d'empêcher les députés de faire leur travail: soit, évoquer librement toutes les questions de société. Des logiques partocratiques ne devraient pas pouvoir cadenasser un débat au sein de ce temple de la démocratie qu'est l'enceinte parlementaire.

N'oublions pas également que les opposants à l'IVG disposent encore de sérieux relais au sein de notre classe politique. Sans s'attarder sur la volte-face médiatique du cdH, l'obstination du CD&V ou les tergiversations de la N-VA, il est piquant de constater à quel point, lorsqu'il s'agit de vilipender les propositions déposées par ses collègues, une députée cdH utilise les mêmes outrances (des IVG qui se pratiqueraient soi-disant jusqu'au terme d'une grossesse!) et manipulations de langage que la porte-parole de la prétendue «marche pour la vie»...

Heureusement, les citoyens semblent plus mûrs que nos responsables politiques, comme l'atteste le sondage réalisé à notre demande par deux universités et qui indique clairement que la majorité de la population, toutes convictions confondues, est acquise à l'idée que l'IVG est un acte médical et n'a plus sa place dans le Code pénal.

Au-delà de futures péripéties parlementaires (il faudra bien voter un jour ou l'autre...), cette saga de la sortie de l'IVG du Code pénal doit aussi, plus globalement, nous faire réfléchir sur le sort réservé à l'ensemble des questions éthiques en Belgique. Rien n'est jamais acquis et le prix de nos libertés réside avant tout dans une vigilance perpétuelle. 



Le (plafond de) verre de trop

Il ne se passe plus une semaine sans que la parole des femmes se délie, et ce, dans quasi tous les domaines. C'est au tour de la culture d'être bousculée par la colère des injustices subies par la gent féminine avec, comme élément déclencheur, la nomination d'un homme à la tête du Théâtre des Tanneurs. Cette même institution ayant fait les choux gras de la presse voici quelques mois à cause des comportements déplacés d'un directeur. Loin de vouloir prêter de telles intentions au nouveau venu, les 750 signatrices d'une carte blanche interpellent sur la sous-représentation de femmes nommées à la direction des lieux culturels, malgré les nombreuses candidatures envoyées, notamment pour le poste des Tanneurs. Alors que les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les écoles artistiques, le ratio s'inverse quand il s'agit de s'asseoir dans les sièges de direction. Après la colère, les 750 réfléchissent aux actions à lancer pour faire bouger les lignes: instaurer des quotas, exiger la transparence dans les processus de sélection de postes, dans les montages de production ? Différentes pistes à explorer pour une évolution affirmée, dans le domaine culturel comme ailleurs. (se)

Pas sous la contrainte

Au vu du manque criant de parité au sein des différents gouvernements de notre pays (3 femmes pour 11 hommes au fédéral, par exemple), *Le Vif*/

L'Express a lancé un sondage relatif à la politique des quotas. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le sujet ne remue pas les foules : tant en termes de politicien.ne.s qui ont répondu au questionnaire que sur leurs positions de fond. Le coup de pouce législatif qui permettrait l'accès au pouvoir exécutif à davantage de femmes ne les séduit pas du tout, il est même jugé offusquant par plusieurs politiciennes. Le pouvoir oui, mais pas sous la contrainte ! La voie de la sensibilisation et de la reconnaissance de leurs compétences, quoique plus longue, remporte clairement davantage d'adhésion. Interviewée par *Le Vif*, Pascale Vielle, professeure de droit social à l'UCL, s'étonne de cette réaction : « Ces élues restent tellement marquées par la culture politique belge. À mon avis, elles se leurrent par les arguments qu'elles avancent. Le raisonnement "si elles ont pu arriver en politique, d'autres femmes le peuvent aussi" ne résiste pas à la réalité sociologique: à compétences égales, l'inégalité dont souffrent encore les femmes au niveau du pouvoir exécutif reste indiscutables. » Il est vrai qu'outre le manque de parité, les postes « les plus en vue »: Premier ministre, les Affaires étrangères et la Défense demeurent des bastions masculins depuis 1830... « On a toujours fait comme ça », souffleront certains. C'est sûr ! (se)

Vieille Europe #jeuneimmigration

Ce n'est pas nouveau, mais le phénomène s'accentue: la croissance naturelle de la population européenne est

en berne. Depuis 2015, elle est même devenue négative: plus de décès que de naissances ayant été enregistrés cette année-là. Avec comme résultat, un accroissement du nombre de personnes âgées et dépendantes et une baisse des moins jeunes. Cette inversion de la pyramide des âges est en partie amortie par l'arrivée de jeunes provenant de la migration, mais cela implique quand même une série de répercussions et défis. Parmi ceux-ci: l'épineuse question du financement des retraites, avec de moins en moins de personnes actives sur le marché du travail pour payer davantage de pensions, particulièrement celles des nombreux baby-boomers. Mais aussi la nécessité de garantir le bien-être et les soins de santé des aînés. L'immigration pourrait ainsi être une source de rajeunissement de la population européenne, même si cela n'enrayerait pas complètement son vieillissement eu regard du flux actuel. Au 1^{er} janvier 2016, les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient 21 % de la population de l'UE-28. À titre de comparaison, les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient 2 % de la population des immigrants arrivés dans les pays de l'UE-28 au cours de l'année 2016. Porter un autre regard sur la migration, en rappelant l'apport économique et la redynamisation qu'elle engendre au sein de nos sociétés vieillissantes: tel est le propos de la dernière analyse publiée par Myria. (se)

Business cannabis

Et si faire pousser du cannabis servait de levier pour une nouvelle économie locale ? L'idée ne relève pas de la farce: aux États-Unis, la culture de mari-

juana –légalisée dans certains états– a dopé l'emploi et le business de certaines localités. Petite explication nécessaire: il s'agit de cultures à destination des entreprises pharmaceutiques qui produisent du cannabis thérapeutique en vue de soulager les douleurs chroniques. Ses vertus antalgiques étant reconnues par l'Organisation mondiale de la santé. En Belgique, cultiver cette plante constitue une activité illégale, mais le cadre juridique pourrait évoluer, ce qui donne déjà des idées à une entreprise pharmaceutique du Limbourg, Rendocan, qui souhaite installer une plantation à destination thérapeutique, afin d'en produire quelque cinq tonnes par an. Elle n'attend plus que le feu vert de la loi. (se)

Dépasser la défiance

Alors que la représentation politique et démocratique est actuellement en question et que le niveau de confiance de la population envers les institutions et le monde politique est particulièrement faible, le mouvement laïque est soucieux de promouvoir une citoyenneté participative, critique et responsable. Le CAL souhaite soutenir et mettre en avant des initiatives qui font du vote un facteur d'intégration et d'émancipation, notamment en incitant les non-Belges à s'inscrire sur les listes électorales, à encourager la participation des personnes en perte ou privées d'autonomie et à stimuler l'intérêt pour l'implication citoyenne. C'est important, car l'insatisfaction envers le système politique se matérialise notamment par la poussée des extrêmes et des populismes, des discours simplistes, la désaffiliation politique, sur fond d'exclusion sociale et de hausse des inégalités. Le tout, dans un contexte d'immédiateté médiatique. (fw)



L'ensemble des revendications et préoccupations du CAL, en vue des élections communales et provinciales du 14 octobre 2018, sont disponibles sur <http://memorandum2018.laicite.be>.

« J'en ai marre des populistes ! »

Requinqué, Paul Magnette veut aller de l'avant. À gauche toute et contre les ennemis de la liberté et de la démocratie. Dans sa trousse : laïcité, cordon sanitaire, défense de notre modèle social. Et donner du sens à nos vies.

Propos recueillis par Fernand Letist
Journaliste

À peine sorti du cours sur... Machiavel qu'il donne à l'ULB, Paul Magnette nous attend dans le jardin ombragé d'un resto. Bien que pressé, l'homme fort du PS et bourgmestre de Charleroi paraît zen. Mais sous le calme bouillonnent les idées et une envie redoublée d'agir pour réformer, avancer et, un jour, avoir les coudées franches à la tête de son PS. Tour d'horizon des agacements et convictions du bloqueur de CETA.

Ce resto s'appelle « Les Foudres ». À qui, là, avez-vous envie de lancer vos foudres ?

Au populisme banalisé qui distille au quotidien sa xénophobie, son exclusion ou ses propos insensés comme les enchaîne un Trump. Sans que cela ne choque plus grand monde ! Mais nous-mêmes, gens de gauche, méritons aussi des foudres : pourquoi avons-nous tant de mal à lutter contre cette gangrène des esprits et de la raison qui frappe en particulier l'électorat populaire ? Un public qui a plus besoin que jamais des syndi-

cats, du monde associatif et du combat de gauche face à tous ceux qui servent les intérêts des nantis.

D'affaires en scandales, la gauche a aussi fourni le bâton pour se faire battre ?

Oui, nous devons admettre notre part de responsabilité dans l'état de la situation. Nos adversaires ne font finalement que leur tambouille : défendre les riches avec une habileté machiavélique. Comme le gouvernement Michel, dont la popularité d'un Theo Francken est au zénith parce qu'il attise le mécontentement sur les étrangers, l'islam, les migrants. C'est la technique du leurre : détourner l'attention du détricotage social, des réductions de budget des soins de santé ou des mesures hostiles aux pensionnés.

La Belgique cède-t-elle moins à la tentation populiste ?

Légèrement. Nous n'avons pas de Victor Orbán, et nous ne sommes pas la



« Avec la succession des affaires et la trahison du cdH, 2017 a été horrible. Cela m'a profondément atteint, désabusé. Mais, après réflexion, cela n'a remis en cause ni mon identité sociale démocrate, ni ma loyauté au PS. »

Pologne. Mais le populisme au fumet d'extrême droite a gagné l'Italie, l'Autriche, les Pays-Bas, la France. Chez nous, le Vlaams Belang et la N-VA surfent sur le populisme tous les jours. La N-VA pousse au démantèlement de la protection sociale de tous les Belges et des corps intermédiaires comme les syndicats, les mutuelles... Et cible la presse. Ce sont les symptômes d'un populisme en action. Même le PTB manie une rhétorique aux accents populistes et est, en interne, tout sauf démocratique.

Êtes-vous partisan d'un cordon sanitaire autour des partis populistes, extrémistes, fondamentalistes ?

En tout cas, à l'égard de tout parti liberticide. Car oui, « pas de liberté pour les ennemis de la liberté ». Une démocratie doit se protéger de ses ennemis que sont l'extrême droite ou le radicalisme religieux, incarné par le parti Islam. Le cordon sanitaire politique affirme l'impossibilité d'alliance avec de tels partis. Quant au cordon médiatique, seule la Belgique francophone l'applique en Europe. Il est sain car les médias forment l'opinion et légitiment ceux qui y passent. Priver les partis liberticides de tribunes, c'est les priver de légitimité. L'attitude du parti Islam est inacceptable, notamment dans sa négation de la femme. Le débat

sur RTL-TVI avec un représentant d'Islam a été une erreur. Il n'aurait pas dû se tenir... La victimisation des extrémistes est moins grave que leur banalisation. Car même avec l'accès aux médias, les ennemis de la démocratie continuent à se poser en victimes. Autant les priver des moyens d'en jouer. Je suis pour l'inscription de l'interdiction des partis liberticides dans notre Constitution.

Vous êtes aussi favorable à l'inscription du principe de laïcité. Façon Patrick De Wael, partisan du terme »neutralité» ou façon Olivier Maingain, défenseur d'une «laïcité» plus active ?

J'estime comme Olivier Maingain que la laïcité est un principe actif, d'émancipation, d'affirmation de choix éthiques et de valeurs démocratiques. Mais sémantiquement, en Belgique, la laïcité n'est pas simplement perçue comme le principe de neutralité de l'État et de l'espace public, elle a aussi une connotation antireligieuse. Si pour la couler dans la Constitution sans heurter certains, il faut écrire «neutralité» plutôt que «laïcité», qu'importe. L'essentiel est d'affirmer avec force la neutralité de l'action de l'État et la supériorité absolue de la loi civile sur toute forme de lois, ordres ou préceptes religieux.

Quel regard portez-vous sur «la libération de la parole» des femmes et la dénonciation de comportements sexistes ces derniers mois ?

C'est salutaire pour elles et leur dignité. Par contre, cela me gêne dès qu'on exploite ce climat au-delà de certaines

limites, qu'on verse dans le puritanisme ou la paranoïa. Il faut, comme l'écrivait brillamment la romancière Leila Slimani, préserver le droit de la femme au plaisir et à la séduction sans tomber dans le puritanisme. Je trouve aussi très bien que cela vienne des femmes elles-mêmes, car quand des hommes décrètent qu'il faut la protéger, c'est la faire passer comme incapable de se protéger elle-même. Évitons les discours qui cultivent toute idée d'infériorité féminine.

Faut-il aller plus loin dans la répression et l'encadrement juridique des comportements déplacés envers les femmes ?

Compliqué ! Quand mes deux filles ados me parlent des attitudes déplaisantes de garçons à leur égard dans le bus, je ne vois pas comment un texte de loi peut être une solution applicable. Et puis, qu'hommes et femmes trouvent les moyens de régler leurs problèmes sans toujours attendre que la loi ou les tribunaux le fassent ! Revenons à une civilité élémentaire et à une autorégulation sociale. Pour les propos sexistes et les harcèlements avérés, des lois existent.

Qu'est devenue votre bataille contre le CETA ?

Le résultat politique, ce sont les concessions arrachées. Mon combat a aussi mené à la saisine de la Cour de justice européenne pour trancher la question sur les fameux mécanismes d'arbitrage qu'on voulait nous imposer. J'ai bon espoir d'une

décision fixant que les arbitrages privés sont incompatibles avec le droit européen. Cette victoire remettrait en cause toute cette privatisation rampante de la juridiction économique et rééquilibrerait le rapport de force entre les États et les multinationales.

Pour le Belge, cela changerait quoi ?

Cela fixerait noir sur blanc, par exemple, une définition limpide de ce qu'est une mutuelle et que cet organisme essentiel ne pourra jamais être mis sur le même pied que des organismes privés en matière de santé. Que le traité CETA ne pourrait jamais réduire le rôle social des mutuelles. Idem pour les services publics. Ceci dit, il faut continuer la lutte car dans la soixantaine d'autres traités internationaux en négociation avec la Commission, on ignore superbement les résultats de la fronde anti-CETA.

L'Europe a aussi méprisé la défense de l'environnement et d'une économie verte lors du vote de son budget 2021-2026. L'avenir est sombre pour notre modèle agricole ?

La réduction du budget de la politique agricole commune est une tendance lourde. Mais, la question est moins celle des montants alloués que la manière dont on les utilise. Arrêtons de subventionner l'agriculture intensive et favorisons la transition vers le bio et un soutien réel aux agriculteurs qui remplissent une vraie mission d'entretien de l'environnement et de l'espace ! La Wal-

lonie reste largement une agriculture familiale et une majorité de ses jeunes agriculteurs tourne le dos au modèle productiviste pour lui préférer le maraîchage, la permaculture, le bio. C'est une transition profonde, marquée par une revalorisation de produits agricoles, de races d'élevage, de produits du terroir wallon, vers l'agroalimentaire et la restauration... Rien à voir avec le schéma Flandria du Nord.

À quelles alternatives économiques croyez-vous pour changer notre société ?

Primo, continuer à défendre les services publics contre toute marchandisation ou privatisation de matières comme l'enseignement, la santé, la culture... Secundo, forcer le secteur privé à être vertueux avec des instruments persuasifs comme de la fiscalité incitative, voire punitive, des réglementations. Tertio, promouvoir l'économie sociale, plus que jamais d'actualité. Non orientée vers le profit mais vers l'humain, elle réinjecte ses bénéfices dans l'investissement, la formation, et une gestion plus à hauteur d'homme et de ses aspirations. Le travail, ce sont désormais « trois S ». Avant, c'était le salaire, puis s'est rajouté le statut. Aujourd'hui, c'est le sens qui doit prévaloir. Il faut donner un sens au travail fourni et donc à nos vies. L'économie sociale est dans cette logique. L'idéal serait d'étendre l'espace vital des services publics et de l'économie sociale avec, comprimé entre les deux, le secteur privé. 

1948 : enfin citoyennes ! Oui, mais...

Il y a à peine 70 ans, la Belgique accordait le droit de vote aux femmes. Le suffrage « universel » n'usurperait dorénavant plus son bel adjectif. Un combat difficile dont nous retraçons les grandes étapes émaillées par quelques souvenirs personnels d'Antoinette Spaak.

Par Anne Cugnon
Documentaliste - Centre d'Action Laïque

L'égalité politique tardivement acquise est, dans les faits, encore inachevée. Car, si beaucoup de chemin a effectivement été parcouru, force est de constater que le monde politique reste un bastion fortement masculin, avec ses codes.

Des mineures sous influence

La Belgique n'a pas connu un mouvement aussi marquant et âpre que celui des Suffragettes au Royaume-Uni. Les premières féministes ne sont pas assez nombreuses pour constituer un mouvement revendicatif efficace et l'action féministe se concentre dans un premier temps sur l'accès des filles à l'éducation. À la fin du XIX^e siècle, les associations féministes belges s'organisent selon la logique de piliers: il y a les catholiques, les socialistes et les bourgeoises. Les logiques de partis prévalent. Le suffrage féminin est plus considéré comme une arme politique que comme une revendication égalitaire. Paradoxalement,

les milieux socialistes et libéraux progressistes s'en méfient. Le paternalisme ambiant et de fortes suspicions pesant sur la teneur du vote féminin, considéré comme forcément plus conservateur, constituent des freins importants. Un changement de mentalités va devoir s'opérer.

Bien sûr, la Ligue du droit des femmes (fondée en 1892 suite à l'affaire Popelin) avait inscrit le suffrage universel dans ses revendications mais n'en a fait un combat prioritaire qu'à partir de 1912. L'année suivante, un premier front féminin se crée en faveur du suffrage avec la création de la Fédération belge du suffrage féminin unissant les féministes bourgeoises et chrétiennes. Le premier conflit mondial éclate et va mettre ces revendications entre parenthèses. Les femmes attendront encore.

Éligibles, d'abord...

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, quelques avan-

cées sont concédées aux femmes. Certaines catégories (veuves de soldats, mères veuves de soldats, héroïnes) se voient octroyer le droit de vote si elles en font la demande. Mais le suffrage féminin reste l'objet de tractations politiciennes et, en 1921, un compromis accorde aux femmes l'éligibilité à tous les niveaux, mais le droit de vote uniquement aux élections communales. En novembre de cette même année, Marie Spaak-Janson devient la première sénatrice cooptée par le POB (Parti Ouvrier Belge). Elle sera également la première femme à présider une assemblée parlementaire belge. «Le jour des élections, ma grand-mère, qui était donc sénatrice, restait à la cuisine et préparait le repas des hommes. Son mari votait, ses trois fils votaient, pas sa fille. Elle restait chez elle. Sénatrice, c'est incroyable!» raconte Antoinette Spaak.

... électrices, enfin

L'après-Seconde Guerre mondiale est marqué par un renouveau démocratique, la création des Nations unies. En France, le droit de vote est octroyé aux femmes en 1944. Il devient impossible de discriminer sur le sexe, en raison des conventions internationales.

Le suffrage féminin est finalement accordé aux femmes, le 27 mars 1948. Concrètement, les femmes s'expriment pour la première fois dans les urnes aux élections législatives de 1949. Antoinette Spaak participe à ces premières élections. Elle vient d'avoir 21 ans.

En quête de légitimité

Au cours de cette élection, beaucoup d'idées préconçues envers les femmes ont été véhiculées: sur leur



© Martina Herzog/DPA AFP

«Quand je suis entrée au Parlement, il y a eu une réunion avec le Rassemblement Wallon et le FDF. Nous étions une vingtaine de députés et devions choisir les commissions. J'ai opté pour les Affaires étrangères et la Défense nationale. Il y a eu un silence de mort!»

manque d'expérience, d'éducation politique... Mais, à son issue, la composition du Parlement ne sera pas fondamentalement changée. Les femmes semblent avoir intégré les préjugés à leur égard et ne pas se sentir totalement légitimes. En effet, leur représentation reste faible. Élue parlementaire FDF en 1974, Antoinette Spaak le confirme : « Minoritaires, nous étions très solidaires. Nous n'étions pas 10, je crois. Je peux mieux parler de mon parti. Je ne sais pas trop ce qui se passait dans les autres. Mes copines parlementaires m'ont toujours dit que mon parti étant jeune, il était beaucoup plus ouvert. Pour mes copines, j'étais privilégiée de ce point de vue-là. »

Plafond de verre

En 1977, Antoinette Spaak devient la première présidente de parti en Belgique. Si cela représente pour la société belge une étape symbolique importante, elle n'a cependant pas personnellement eu le sentiment de briser un plafond de verre : « Je ne voyais pas pourquoi une femme ne pouvait pas devenir présidente de parti. Mais, j'ai été très étonnée par le bruit qu'on a fait autour de cela. Ce n'est pas si difficile. Au contraire, il y a des avantages et je ne voyais pas les inconvénients. J'étais très froide sur le sujet. Mais, c'est vrai que la presse en a fait toute une affaire et les femmes autour de moi étaient très divisées. Les unes, tout à fait favorables. Les féministes pointues étaient plus sévères par rapport au fait que j'étais seule et la première.



Éliane Gubin, « 1948, Les femmes et le suffrage en Belgique », dans « Espace de Libertés », Document n° 4, juin 2000, pp. 26-27.

Francis Van de Woestyne, « Antoinette Spaak », Bruxelles, Racine, 2016, 176 pages.

J'ai été très touchée par le courage des femmes en politique.

Elles disaient que j'étais un otage. C'était mal me connaître. »

Quotas ou pas ?

Pour pallier le manque de représentation chronique des femmes, dans les années 1980 émerge l'idée de recourir à un système de quotas. En 1994, la loi Smet-Tobback institue qu'une liste électorale ne peut contenir plus de deux tiers de membres du même sexe. « J'étais contre les quotas, je trouvais que cela avait quelque chose d'injurieux. Mais, j'ai reconnu leur intérêt par la pratique et quand j'ai vu la difficulté des femmes à accepter d'entrer en politique. Cela n'a pas dû être facile pour toutes ! J'ai été très touchée par le courage des femmes en politique et le courage qu'elles ont eu à s'investir. Vraiment ! J'en suis encore extrêmement fière d'elles. Parce qu'il en fallait ! Les quotas sont un passage obligé. Un jour, on les supprimera sans doute, quand ce ne sera plus nécessaire. »

Pour Antoinette Spaak, « il y a quand même un progrès. Des ministres femmes ont maintenant des compétences tout à fait fortes, ce n'est plus seulement la santé publique, le social. Vraiment, cela s'élargit. » Une femme Première ministre serait assurément une prochaine étape marquante. 

Où va le monde ?

La grande question que voilà ! Mais sous couvert d'un débat de terrasse, la philosophe Pascale Seys explore les «mythologies» de notre quotidien. Déclin de l'empathie, questions sur la post-vérité, sur la passion du selfie, de la recherche de valeurs : des sujets qui nous touchent tous régulièrement et pour lesquels elle suggère des pistes, en appelant les grands philosophes à la rescoufle.

Par Sandra Evrard
Rédactrice en chef

Le but de ce livre est-il de vulgariser la philosophie ?

Il s'agit de faire parler les faits du quotidien –ce que nous appelons l'actualité, qui est un peu notre écosystème– et de donner un éclairage à partir d'expériences que nous partageons tou.te.s. Et du coup, c'est impossible de comprendre notre situation sans s'en référer à ce que j'appelle les «murs porteurs» de la philosophie et qui nous permettent d'entrer en dialogue face à une expérience locale et en même temps de l'éclairer, de l'élucider à partir d'auteurs. Parfois ce sont des philosophes, mais ce sont aussi des musiciens, des artistes. Les philosophes n'ont pas le monopole de la pensée.

«Les murs porteurs», c'est intéressant comme image. Les philosophes sont-ils les sages d'hier ?

Chaque époque a ses lanternes. Les questions qui ont été posées dans l'histoire sont si pérennes que c'est vraiment intéressant de nous pen-

cher sur le lit d'une société qui n'est pas en très bonne santé. J'aime assez bien l'idée de la philosophie comme médecine. C'est Épicure qui disait : «Si la philosophie n'est pas une médecine de l'âme, comme la médecine l'est pour le corps, cela ne sert à rien.» Il y a l'idée de trouver de bons diagnostics pour s'appuyer sur la tradition du passé, pour éclairer le présent. C'est tout bénéfice pour le travail de l'historien aussi.

La philosophie peut-elle remplacer le Prozac ?

«Plus de Prozac, moins de Platon», c'est le titre d'un bouquin. L'antidépresseur est une béquille. Elle vient artificiellement permettre vos connexions cérébrales de se faire, mais en altérant votre chimie naturelle. Je pense que la philosophie est plutôt dénuée de tout artifice parce qu'elle vous dit : «Voilà, le réel est là. Ou tu me l'enchantes ou tu le vois désenchanté, mais il est là, il est ta pensée avec les seules ressources de la raison.» Peut-être que le Pro-



Pascale Seys, «Et vous, qu'en pensez-vous ? Philosophie vagabonde sur l'humeur du monde», Bruxelles, Racine, 2018, 224 pages.
Prix: 19,95 euros

zac aide l'être souffrant et que la philosophie aide celui qui ose regarder nos expériences. Historiquement, les cabinets de consultation des sophistes, c'était les premiers psychologues, sauf que la science comme telle n'existe pas. Les philosophes étaient des accoucheurs (cf. la maïeutique). Socrate ayant affirmé : « La réponse, elle est en toi, mais plus elle est en toi, plus elle est cosmique », c'est-à-dire qu'il fait un lien entre le ciel, la terre et la subjectivité. Dans un monde où tout va vite, les gens ne prennent pas le temps d'avoir une petite bulle qualitative. Nous sommes quand même dans un monde dans lequel la rai-

son, la logique, la vérité reculent... Rappeler aux gens qu'ils ont une raison, qu'il faut utiliser son cerveau, cela me paraît utile à la chose commune.

Vous utilisez le terme de « grand-n'importe-quotisme » pour évoquer notre époque. Certains affirment que nous sommes face à un cocktail explosif avec un nouveau casting de chefs d'État autoritaristes, qui n'hésitent pas à user de la post-vérité et de rhétoriques guerrières. Qu'en penser ?

Il y a un rapport totalement décomplexé et très insultant à l'intelligence des gens. Il y a un très grand retour de la rhétorique utilisée à des fins de réduction de la pensée, de domination des masses. Mais les gens ne sont pas dupes. En tout cas en Europe, nous sommes très critiques par rapport à ce qui se passe aux États-Unis, tout le ballet qui a lieu maintenant entre Macron et Trump, personne n'a été dupe de cela non plus. Mais peut-être que cela prend beaucoup de place dans les médias. J'imagine que la montée des idéologies dans les années 1930, que la grande place qu'occupaient les sophistes dans la cité d'Athènes, étaient similaires. Sauf que leur retentissement médiatique n'était évidemment pas le même.

Pourquoi ces phénomènes prennent-ils tant de place ?

Parce que c'est plus facile. Il y a une très grande facilité à utiliser le slogan. C'est court, c'est percutant



© Véronique Martelare

La distance critique demande un effort et du temps. Mais on ne prend pas ce temps, le prêt-à-penser est plus facile !

et il ne faut pas réfléchir. Malgré tout, la distance critique exige un effort et du temps. Avec le prêt à penser, nous nous saisissons de ce qui est le plus facile à assimiler sur le moment. D'où la nécessité d'un contre-pouvoir fort, rôle que jouent d'ailleurs les lanceurs d'alerte. Pour moi, ce sont des héros.

Vous remettez aussi en question ce monde qui va trop vite.

Cela dit quelque chose sur l'impossibilité de l'homme contemporain à admettre sa propre mort, sa disparition, qui est pourtant inscrite au cœur même de notre expérience et qui lui en donne tout le prix. On dit souvent que l'on reproche aux philosophes d'être obsédés par la mort, mais c'est parce qu'ils aiment la vie. Ce sont des gourmands de la vie et c'est cette limite-là qui permet de déployer une existence riche. On sait tous que c'est un passage et qu'il faut la quitter. Mais c'est quand même la mort qui vient éclairer la possibilité d'une vie qui a du sens.

Dans votre livre, vous soutenez que « Monsanto » devrait être une injure. Vous en rêvez ?

Je vois bien le Capitaine Haddock dire une chose comme celle-là, surtout par résonance. J'ai glissé sur le terrain de l'injure en voyant que l'Europe n'arrivait pas à prendre une position commune sur le glyphosate. Je trouve que ce cynisme décomplexé des grands business d'affaires, c'est d'un mépris insupportable.

Si la philosophie a un rôle à jouer, c'est de susciter toujours et encore la pensée, la distance et l'examen critique.

Vous évoquez aussi les attentats : que peut nous apporter la philosophie pour faire face à ces terribles événements ?

Il y a le terrorisme tel que nous en avons vu les manifestations chez nous, à Paris, etc. Et puis il y a un terrorisme beaucoup plus général qui s'appelle la radicalité, mais qui existe dans énormément de domaines. Il y a des banquiers radicaux, des profs de gym radicaux, des végétariens radicaux. Il me semble que si la philosophie a un rôle à jouer, c'est de susciter toujours et encore la pensée, la distance et l'examen critique de toutes les expériences qui permettent précisément de s'ouvrir et de se déradicaliser. Je cite un exemple dans le livre, celui d'un homme qui a commis des attentats, puis qui lit deux auteurs des Lumières et tout à coup, il se «déconvertit» d'une logique de haine. C'est Levinas qui disait : «La philosophie, c'est un après vous originel.» J'aime bien cette idée de générosité. Quand nous avons ces gestes-là de dire «après vous», je pense que nous pouvons vivre tous ensemble de manière harmonieuse et respectueuse.

Dans votre livre, vous questionnez aussi la générosité et vous citez

Simone Veil, qui disait : « L'attention est la forme la plus rare et la plus prude de la générosité. » Est-ce que notre époque ne manque pas de générosité ?

Il y a deux mots importants : la générosité et l'attention, qui finalement ne font qu'une chose. Dans un monde pressé, nous n'avons pas tellement le temps de cultiver le regard, de la même manière que nous avons peut-être moins le temps de travailler l'écoute. Nous voyons et nous entendons, mais nous ne regardons et nous n'écoutes peut-être pas assez. Je n'ai pas une vision amère sur la façon dont nous vivons, mais je constate que nous sommes dans une société fatiguée. Et je pense que ce qui défatigue, c'est la curiosité. Être curieux, c'est précisément promener son regard sur le monde qui nous donne à penser. C'est ce que nous appelons aujourd'hui l'écologie de l'attention. Être attentif, être à l'écoute, c'est un rapport à autrui qui est déjà généreux, puisque nous lui accordons de l'attention, de l'importance et du temps, à l'heure où nous ne pouvons plus nous concentrer pour voir pousser un brin d'herbe, simplement pour observer la mécanique du monde. Peut-être parce que l'idéologie est tellement centrée sur l'individu, qu'il passe beaucoup d'énergie à s'occuper de lui-même. Ce que nous ne savons pas, c'est qu'en passant par l'autre, cela nous revient de manière décuplée.

Vous évoquez aussi l'éthique et Deleuze qui la définit comme la capacité d'être à la hauteur de ce qui nous arrive. Pouvons-nous

Nous sommes dans une société fatiguée. Et je pense que ce qui défatigue, c'est la curiosité.

aujourd'hui dégager une éthique au cœur de cette vibrante actualité ?

Je pense que nous vivons dans un monde tellement complexe que la seule manière d'éclairer la complexité c'est – à l'instar d'un millefeuille – d'ouvrir, de déplier le monde et notre expérience pour avoir une multitude d'entrées possibles. Je me garderai bien de moraliser, mais faire de la morale, c'est intéressant, pour voir en quoi, au cœur de tout ce qui nous arrive, nous sommes concernés. Et de nouveau, nous sommes concernés à la mesure de ce que nous regardons. Il y a des gens qui ne se sentent concernés par rien par exemple. Lire le monde dans ce qu'il offre de plus riche, permet de nous sentir plus heureux parce que nous y voyons une complexité qui se déplie, sans tenter de trouver une réponse réduite de la complexité. Cela me paraît un bel enjeu. Donc loin de moi les recettes et les réponses toutes faites. D'ailleurs, le livre montre que la question est renvoyée à chacun d'entre nous. Le but, c'est de sortir des carcans. 

Libres de circuler, sauf les Roms ?

La libre circulation des personnes est l'un des principes phares de la construction européenne: tout citoyen européen est autorisé à circuler et à séjourner dans un État membre autre que celui dont il provient. Dans les faits, des segments entiers de citoyens n'ont qu'un accès limité à ce droit, notamment ceux qui sont identifiés comme les «citoyens pauvres» de l'Union, dont la visibilité et la précarité dérangent. Parmi eux: les Roms¹.

Par Marie Pichault

Centre de médiation des gens du voyage et des Roms en Wallonie

Depuis des années, le Centre de médiation travaille quotidiennement avec des familles roms. La plupart d'entre elles sont originaires de pays membres de l'Union européenne. Malgré cela, un constat s'impose: jour après jour, ces familles évoluent dans un système où leur origine ethnique peut, à elle seule, constituer une entrave à l'exercice de la citoyenneté européenne. Il est fait référence ici, entre autres, à leur liberté de circuler et de séjourner ailleurs que dans leur pays d'origine. Un droit, en réalité soumis à des conditions qui ont, dans la pratique, des effets discriminants.

La liberté de séjour pour les ressortissants européens repose principalement sur un critère économique, à savoir celui de disposer de ressources suffisantes pour ne pas constituer une «charge déraisonnable pour l'État». Or, c'est précisément le manque de ressources qui pousse de nombreuses familles sur les routes de l'exil. De plus, si l'objectif est généralement de trouver du travail ailleurs, le contexte est marqué par un

cruel manque de perspectives d'emploi. Victimes de discrimination systématique dans les écoles et sur le marché du travail dans leurs pays d'origine, les Roms restent majoritairement tenus à l'écart des offres d'emplois chez nous également. Parmi les familles que le Centre de médiation accompagne, certaines personnes réussissent à s'insérer dans les circuits d'économie classique, mais la plupart restent cantonnées dans des activités économiques informelles non reconnues, voire sanctionnées (vente de ferraille, porte-à-porte).

Droits soumis à conditions

Sur le terrain, une autre réalité, par ailleurs: la notion de «charge déraisonnable» est souvent utilisée de façon abusive concernant les Roms. On ne compte plus les cas où une demande d'aide sociale non contributive a suffi à activer un ordre de quitter le territoire. Parfois même, le seul constat d'une insuffisance de ressources a amené des familles roms à être considérées comme

1 Les Roms constituent une communauté culturelle et linguistique principalement issue d'Europe centrale et orientale, et dont l'histoire et le présent sont marqués par deux phénomènes étroitement liés: la pauvreté et le racisme. Estimés à plus de 12 millions de personnes, ils forment la plus grande minorité du continent. Elle est à distinguer des gens du voyage, une population au mode de vie mobile et majoritairement d'origine belge et française.

«charge déraisonnable», sans que personne n'ait requis l'aide sociale, sous couvert de la présomption qu'ils finiront par y avoir recours. La condition ayant trait aux ressources économiques s'avère donc souvent difficile à remplir.

On obtient alors l'effet dissuasif escompté: de plus en plus de personnes renoncent à se tourner vers les CPAS de peur de devenir la cible d'une mesure d'éloignement... et ce, malgré des situations de précarité qui s'intensifient. En effet sur les dernières années, des débuts de bidonvilles, et un nombre croissant de familles vivant à la rue ou en squat ont fait leur apparition. Le comble, c'est que la multiplication de ces situations a un effet direct sur nos représentations: l'imparable visibilité des personnes sans domicile – renforcée ici par le caractère familial du phénomène – a, petit à petit, fait de l'errance une image d'Épinal accolée aux Roms.

Ces situations de précarité de logement sont ensuite régulièrement invoquées pour restreindre leur mobilité en raison

de la deuxième exception au principe de liberté de circulation: celle de la constitution d'une menace à l'ordre, la sécurité ou la santé publique. Ici aussi, les interprétations rigoristes semblent être privilégiées en Belgique, puisque les démantèlements de bidonvilles et de squats sont fréquemment assortis d'ordres de quitter le territoire. Au Centre de médiation, il est présumé que ces pratiques auront tendance à se généraliser et à se durcir avec le récent passage de la loi «anti-squat», adoptée par le gouvernement fédéral en septembre 2017. Cette loi permet entre autres aux propriétaires d'accélérer les procédures d'expulsion et d'engager des poursuites judiciaires et pénales à l'encontre des occupants, criminalisant ainsi la précarité au lieu de promouvoir la recherche de solutions alternatives.

Circulation à géométrie variable?

Indéniablement, l'extension de l'UE aux pays d'Europe centrale et orientale (depuis 2004) a permis à quelques milliers de Roms d'aller chercher de meilleures conditions de vie ailleurs, voire

Il y a encore trop peu de terrains d'accueil pour les Roms en Belgique.



© A. Benoist/BSIP_AFP

de s'engager dans des allers-retours entre leur pays d'origine et des lieux où le marché de l'emploi leur serait moins hostile. Cependant, force est de constater que dans le contexte actuel, où des conditions de précarité socio-économique objectives se mêlent à des stigmates quasi institutionnalisés, beaucoup sont placés dans l'impossibilité de satisfaire les critères desquels dépend leur droit de séjour. Ceux-ci sont pourtant censés être interprétés dans l'esprit de la directive, qui est de faciliter la libre circulation... Sauf que l'on ne sait que faire des Roms, de leur «étrangeté», de leur misère. Ainsi, échappent-ils à la règle. Tout récemment, une famille que le Centre de médiation a accompagnée durant des années s'est retrouvée expulsée du jour au lendemain. D'autres se sont vues offrir des primes au retour. Ce traitement revient à oublier qu'au-delà de la précarité économique, les familles roms qui arrivent en Belgique fuient avant tout des actes de persécution permanente: expulsions collectives, retrait forcé d'enfants, construction de murs de séparation, pogroms, stigmatisation dans les médias, ségrégation scolaire...

Les institutions européennes reconnaissent pourtant les difficultés dont souffrent les Roms, ainsi que les facteurs structurels et historiques qui sont à la source. Dans les faits par contre, tout semble indiquer que les régulations spatiales en jeu en Europe ont généré une nouvelle forme de discrimination, qui vient limiter la mobilité des populations plus vulnérables. Le sociologue Éric Fassin résume ce phénomène en une phrase: «Oui aux businessmen roumains qui arrivent en avion, non aux Roms indigents qui

viennent en bus: ce sont bien les deux faces d'une même pièce.»

Vers une citoyenneté pleine et entière

Au-delà des constats, il est grand temps que les autorités européennes prennent également les mesures nécessaires pour que les Roms, reconnus comme victimes dans l'absolu², le soient aussi dans leur quotidien: dans la recherche de logement, d'emploi, face aux administrations...

À mille lieues des clichés, le travail auprès des Roms ne cesse de nous rappeler qu'ils sont des citoyens comme les autres, qui souhaitent travailler, se loger et éduquer leurs enfants, mais que l'on ne voit plus qu'à travers le prisme d'une catégorie «à part». Les processus de stigmatisation en marche depuis des siècles, et parallèlement, la discrimination généralisée à tous les domaines de la vie des Roms, ont transformé les libertés fondamentales reconnues à tout citoyen européen en un droit à géométrie variable. Nous l'avons illustré ici avec le cas de la libre circulation. En continuant de proposer une analyse structurelle, politique et historique de la situation des Roms, le souhait du Centre de médiation est de dépasser l'exaspération et les stéréotypes afin de replacer au centre de toute intervention et accompagnement la question des droits. Dans cette lutte, reconnaître la valeur centrale et supérieure d'un exercice égal du droit à se déplacer librement est un premier pas vers un statut de citoyens européens «à part entière». 

² Par exemple, encore récemment dans le communiqué de presse de la Commission européenne du 6 avril 2018, déclaration conjointe du premier vice-président Frans Timmermans et des commissaires Marianne Thyssen, Věra Jourová, Corina Crețu et Johannes Hahn.



22 Coopérer avec des valeurs locales

26 Retour de flamme

29 Roulette turque



Coopérer avec des valeurs locales

Un développement basé sur l'agriculture africaine, pour que celle-ci ne se retrouve plus en bourse, servant ainsi le système soutenu par les multinationales, au détriment des populations locales. C'est l'une des pistes proposées par l'agronome burundais Deogratias Niyonkuru dans son dernier ouvrage qui bouscule les modèles en matière de coopération.

Par Sabine Schrader
Journaliste

Un constat, d'emblée: les pays d'Afrique connaissent des taux de croissance parmi les plus élevés du monde, mais la population n'en bénéficie pas. Dans *Pour la dignité paysanne*, Deogratias Niyonkuru remet celles et ceux qui travaillent la terre au centre du débat. En rappelant qu'ils sont les oubliés des politiques agricoles qui se décident loin d'eux, privilégiant les marchés internationaux dont ils ne bénéficient aucunement.

Comme le souligne Olivier De Schutter dans la préface du livre, fort de 30 ans d'expérience, Deogratias Niyonkuru est avant tout un acteur du développement rural issu de cette communauté africaine qu'il comprend si bien. Un fait suffisamment rare dans la littérature en matière de coopération pour le souligner... «Il y a un très grand décalage entre les discours et ce qui se passe sur le terrain», confirme l'auteur, également fondateur de

l'association Adisco, à l'origine des Collines solidaires. «En 60 ans, les terres ont été divisées par quatre et la fertilité s'est dégradée. Au niveau technique, on n'a rien apporté de plus que ce que la colonie a laissé: les méthodes appliquées dans l'agriculture africaine n'ont pas évolué. Et les méthodes participatives de la coopération n'ont rien apporté de plus. Ce constat s'explique par le fait que les experts africains ont eux-mêmes été formés aux méthodes occidentales, et sont convaincus qu'elles sont les meilleures. C'est grâce au contact avec le terrain que l'on commence seulement à se rendre compte que ces systèmes sont inopérants. Que les sols tropicaux ne correspondent pas aux sols du Nord. Et surtout que les populations locales ont résisté farouchement à certaines pratiques. Le moment est venu de les écouter.» Une philosophie au cœur de l'ouvrage de Deogratias Niyonkuru, dont la volonté est de rendre

la parole aux paysans, à ceux qui connaissent leur métier !

Repenser la coopération

Si l'auteur analyse longuement les échecs successifs de la coopération, il ne considère pas pour autant que l'heure soit venue d'abandonner toute forme de coopération en Afrique: «Au niveau macroéconomique, celle-ci représente un apport de devises, qui permet au pays d'importer. Quand des États ont été frappés par des sanctions, ce ne sont pas tellement les populations qui ont été les plus touchées, mais les systèmes d'importation. L'inflation a tellement flambé que l'économie s'est effondrée.» Mais c'est néanmoins tout un système économique qui doit être repensé: «Aujourd'hui, c'est la Banque mondiale qui impose aux programmes africains d'être orientés vers le marché. Vouloir pousser le petit paysan vers ces marchés est une démarche coloniale, de multinationales qui veulent que la nourriture des paysans africains se retrouve en bourse, de telle sorte qu'ils ne soient plus en mesure de la contrôler. Finalement, l'aide au développement est structurée pour servir ce système. Mais les multinationales et la grande distribution gagnent plus de 90 % de cet argent-là. Il faut réorganiser une coopération au développement basée sur l'agriculture africaine.»

Le poids des traditions

Là où l'ouvrage de Deogratias Niyonkuru interpelle particulièrem

Les revenus sont, la plupart du temps, gérés par les hommes, alors qu'ils sont générés par les femmes !

ment, c'est lorsqu'il aborde, en toute connaissance de cause, le fonctionnement de la société africaine dont les rouages ont échappé aux Occidentaux, de tous bords et de tous temps. L'auteur insiste notamment sur la solidarité qui est le cœur de la société africaine. Une solidarité entre individus et non pas d'inspiration entrepreneuriale. «On a totalement mis de côté les organisations traditionnelles qui sont d'une puissance inouïe», insiste l'auteur. «Un des mécanismes de solidarité de la société africaine, c'est la tontine. La personne qui reçoit la cagnotte est un individu, qui réalise une activité individuelle et le groupe ne sert que de canal. Mais en même temps quand une des personnes est en difficulté, elle est assistée. Ce sont des gens qui se connaissent, qui vivent ensemble. Au contraire de certaines organisations paysannes créées par le Nord où les gens ne se connaissent pas...»

L'animisme reste aussi très présent dans les sociétés africaines, issues de véritables croyances ancestrales qui, à la faveur de la crise, se renforcent. Pourtant, Deogratias Niyonkuru constate que l'Afrique a renoncé à sa culture, au contraire d'autres pays en développement, comme la Chine ou l'Inde: «Les causes



© Teddy Mazina

« Je pense qu'il faut que des résistances entre les organisations paysannes du Nord et du Sud se renforcent en travaillant ensemble sur des questions qui leur sont communes. »

i
Deogratias Niyonkuru,
« Pour la dignité
paysanne. Expé-
riences, témoi-
gnages d'Afrique,
réflexions, pistes
méthodologiques »,
Bruxelles, GRIP,
2018, 520 pages.
Prix: 25 euros
Synthèse dis-
ponible sur
www.grip.org

sont multiples », explique-t-il. « La christianisation, l'Église qui a joué un rôle important pour le développement de ces pays a en même temps supprimé toutes les valeurs sur lesquelles reposaient ces civilisations. Celles-ci, comme toutes les civilisations bantoues, avaient pour valeur centrale le respect des aînés. Cela a disparu dans de nombreux pays, même s'il reste des exceptions, comme au Cameroun, où le respect de la chefferie et des ancêtres perdure. Mais d'une façon générale, on en arrive à des sociétés éclatées où ce respect n'existe plus. Au Burundi et au Rwanda, on ne respecte plus rien, il n'y a plus de chefferie traditionnelle. Et comme la religion chrétienne n'a pas vraiment pris,

chacun se croit roi. Quand on voit les rares populations africaines qui sont en train de progresser, ce sont celles qui privilégient encore leur propre nourriture. Ce sont aussi ces peuples, pourtant très éloignés les uns des autres, qui, grâce au système de la tontine, contrôlent le commerce et l'industrie en Afrique. La culture est un ressort extrêmement profond. Suite à la crise, un certain nombre de ces mécanismes commence à se reconstruire. J'ai l'espérance que les ONG abordent ces questions. »

La question du genre

Deogratias Niyonkuru défend aussi l'urgence d'une amélioration du sta-

Le combat des paysans, c'est un combat pour l'avenir de la planète.

tut des femmes rurales et dénonce leur oppression dans les cultures africaines, notamment en matière de gestion des revenus : ceux-ci sont la plupart du temps gérés par les hommes, alors qu'ils sont générés par les femmes !

Mais en même temps, il s'inquiète de ce qui se passe au nom de l'éman- cipation : « Sur ma colline, dans les collines voisines, pratiquement la moitié des jeunes filles ont mis au monde un enfant hors mariage, alors qu'elles sont encore chez leurs parents. Mais quel est l'avenir de ces enfants ? On a prêché l'indépendance des jeunes femmes, ce qui les précipite vers des situations extré- mement pénibles. Je crois qu'il faut privilégier une véritable approche familiale. Par contre, j'insiste : il faut prêcher davantage les hommes que les femmes. Certains dilapident tout l'argent et se comportent comme des voyous. »

Il faut refaire des formations qui intègrent femmes et hommes pour qu'ils acquièrent le même niveau de compétences et de prise de conscience, que les femmes acquièrent des biens propres, que ceux-ci puissent être gérés et repar- tagés dans le respect mutuel. Cette question du genre est fondamen- tale : les subdivisions des tâches ont conduit les hommes à investir davantage dans les cultures de rente

et d'export, dont la valeur ajoutée est captée ensuite par les multina- tionales et oblige les femmes à se cramponner sur quelques cultures vivrières, sans investir les moyens qu'auraient pu procurer les cultures de rente. » Une condition, selon l'auteur, indispensable au dévelo- pement de l'agriculture familiale : « Il faut cesser cette stratégie "rat- trapagiste" de l'Occident, mais pour ça il faut arriver à tirer des revenus décents qui permettent aux familles de couvrir leurs besoins, de se scola- riser et de se soigner. Or ça, on n'y arrivera pas tant qu'on ne peut pas investir dans l'amélioration de cette agriculture. »

Et l'auteur de conclure sur la belle idée d'un combat commun et trans- versal entre paysans du Nord et du Sud afin que le métier d'agriculteur ne continue pas à profiter à des multinationales et à des supermarchés. « Le modèle occidental tel qu'il est vécu est intenable pour l'humanité, on n'aura jamais assez d'eau. Il faut organiser une résistance mondiale, des partenariats entre les organisa- tions paysannes du Sud et des organisa- tions de la société civile du Nord. Le combat des paysans, c'est un combat pour l'avenir de la planète. »

Retour de flamme

Depuis mars 2018, les Polonaises se mobilisent contre un projet de loi visant à limiter leur droit à l'avortement déjà sévèrement restreint. Plus de 50 000 femmes se sont rassemblées pour une large manifestation, la plus grande depuis le fameux lundi noir de 2016¹. Interview du Dr Elzbieta Korolczuk, militante féministe et sociologue polonaise spécialisée dans les mouvements sociaux.

Propos recueillis par Marc Soignet
Délégué «Europe & International» - CAL/COM

Dans quels cas l'avortement est-il autorisé en Pologne ?

La loi polonaise est l'une des plus restrictives d'Europe. Les femmes ne peuvent avorter qu'en cas de viol, de malformation grave du fœtus ou si la vie ou la santé de la mère est en danger. En théorie ! Car en pratique, de plus en plus de médecins invoquent des clauses de conscience, et l'accès est souvent refusé dans les hôpitaux. L'avortement a toujours été un sujet très politisé en Pologne et les organisations anti-choix se basent sur des promesses faites au cours des dernières élections qui ont porté le parti conservateur Droit et Justice au pouvoir.

En 2016, c'est une initiative intitulée *Stop Abortion* qui déclenche la mobilisation. Pourquoi ?

L'organisation anti-choix Ordo Iuris lance l'initiative *Stop Abortion*, en utilisant un mécanisme permettant aux citoyens polonais de proposer une loi au Parlement s'ils recueillent 100 000 signatures en 3 mois. Objectif :

l'interdiction totale de l'avortement ainsi que la criminalisation des femmes, avec des peines s'élevant à 5 ans de prison. De plus, le projet prévoyait jusqu'à trois ans de prison pour «meurtre involontaire de l'enfant non né». En pratique, fausses couches et tests médicaux pouvaient aussi tomber sous le coup de cette loi. Dès son annonce, le sujet devient très médiatisé et des groupes pro-choix organisent une initiative parallèle proposant une libéralisation de la loi. Les deux initiatives atteignent la limite de 100 000 signatures, mais alors que la dernière est rejetée par le Parlement, *Stop Abortion* est retenue pour examen ultérieur. C'est là un tournant : la question ne porte plus seulement sur le droit des femmes, mais sur la démocratie dans son ensemble.

Y a-t-il eu un effet sur l'opinion publique et l'opposition ?

L'opposition déclare son soutien aux groupes pro-choix, car cette vague de résistance nourrit son rejet de la dérive autoritaire du gouvernement qui

¹ Manifestation qui avait rassemblé 100 000 femmes dans plus de 140 villes de Pologne,

démantèle, depuis 2015, les principes fondamentaux de la démocratie. Côté société civile, deux réseaux de mobilisation voient le jour: le *All-Polish Women's Strike* et la plateforme en ligne *Gals For Gals*. Ces deux initiatives rassemblent un grand nombre de personnes qui ne se considèrent pas nécessairement féministes, mais qui se mobilisent pour défendre à la fois les droits des femmes et la démocratie en général.

Et cette mobilisation de masse forcera le Parlement à rejeter *Stop Abortion* également ?

La mobilisation de masse a joué un rôle fondamental et a clairement montré au parti au pouvoir que cette question allait devenir une ligne rouge. Cependant, il est également important de souligner d'autres facteurs clés. Tout d'abord, pour Jarosław Kaczyński, leader du parti Droit et Justice, l'interdiction de l'avortement n'a jamais été une priorité. Il cède à l'Église catholique et aux groupes anti-choix en 2016, mais ne fait pas de la cause une politique déterminante de son parti, de sorte qu'aucun projet de loi directement soutenu par le parti n'est proposé. En outre, au sein du parti même, mais aussi parmi les groupes anti-choix, la nature radicale de la proposition d'*Ordo Iuris Divise*. Enfin, le soutien apporté par les médias libéraux traditionnels aux manifestants pèse aussi, puisque de nombreux témoignages de pays où l'avortement est totalement interdit, comme le Salvador, sont partagés. Mouvements pro-choix et médecins progressistes bénéficiaient d'un bon temps d'antenne.



Elzbieta Korolczuk, militante féministe et sociologue polonaise.

Après une telle défaite, on se demande pourquoi les anti-choix sont encore si actifs...

L'initiative de cette année est légèrement différente. Elle vise à supprimer l'une des conditions sous lesquelles l'avortement est autorisé: le cas de malformation sévère du fœtus, à l'origine de 99 % des avortements en Pologne. En pratique, supprimer cette condition signifie abroger le droit à l'avortement. Cette initiative doit également être considérée dans le contexte plus large des stratégies anti-choix au niveau international, qui consiste à détourner des concepts progressistes et liés aux droits humains pour faire avancer des agendas conservateurs. L'initiative actuelle tente de faire basculer le débat de l'interdiction de l'avortement à un message aux sonorités plus positives: la défense des droits des

« Ça, c'est une femme. Ça c'est un incubateur : la campagne des pro-choix est très explicite.



personnes handicapées. La campagne vise à amalgamer l'IVG pour raison de grave malformation du fœtus et droit de vivre des personnes handicapées, en particulier des personnes atteintes de trisomie. Cependant, contrairement aux attentes, cette approche n'a pas rendu la mobilisation pro-choix plus difficile. Au contraire, l'opinion publique a reconnu que le projet de loi vise non seulement à restreindre les droits des femmes en général, mais limite aussi leur droit à donner naissance à des enfants en bonne santé. Si la loi est votée, les femmes seront traitées comme des objets, aussi bien dans le système médical que dans la vie privée. Elles seraient par exemple forcées de mener à terme une grossesse même si le fœtus n'a aucune chance de survie.

En fin de compte, cette proposition a-t-elle également été rejetée ?

Non, pas encore, mais je m'attends à ce que le gouvernement la laisse mourir au sein du Parlement. Les mouvements féministes et citoyens ont vraiment démontré leur pérennité et leur capacité de remobilisation. Il y a aussi un changement dans l'opinion publique en faveur de la libéralisation de la loi actuelle. Cela pourrait conforter la décision de Kaczynski d'éviter d'ouvrir un front sur une question aussi délicate. De plus, de fortes voix se sont exprimées à nouveau au sein de son propre parti, dénonçant la «barbarie» de cette proposition. Enfin, l'Église elle-même a souffert de ces luttes. On l'a bien vu lors de la manifestation de mars quand de nombreuses femmes ont arboré des bandières avec des slogans anti-Église. Sa proximité apparente avec le parti au pouvoir et les mouvements anti-choix remet en question sa position d'ultime détentrice du bien moral. 

Roulette turque

Le 24 juin prochain, la Turquie vivra au rythme d'élections présidentielle et législative anticipées. Une surprise, une tactique qui pourrait desservir le parti de l'autoritaire président Recep Tayyip Erdogan. Analyse avec le professeur d'économie Ahmet Insel¹.

Par Sandra Evrard
Rédactrice en chef

Erdoğan a annoncé l'organisation anticipée d'élections législatives et présidentielles : comment analyser cette décision ?

C'est une surprise! Et en plus d'être une élection innatendue, c'est une élection éclair, pour empêcher l'opposition –et notamment une fraction du parti qui était en alliance avec lui et qui est passée dans l'opposition– de se présenter aux élections. Mais finalement, cette tactique s'est retournée contre lui, car les partis d'opposition qui étaient jusqu'à présent fort divisés en trois blocs (la sociale-démocratie, la droite nationaliste et le parti de gauche prokurde) ont décidé de s'organiser davantage. C'est un changement de situation intéressant, mais cela ne signifie pas que la victoire de l'opposition est acquise. Erdogan et son parti constituent toujours une force électorale et il est capable de mobiliser tous les moyens de presse et de l'État pour bombarder idéologiquement les électeurs, et surtout, empêcher l'opposition de s'exprimer largement dans la société. Mais, les présidentielles et les législatives auront lieu le même jour, et donc, il y a une chance qu'il n'ob-

tiennent pas une majorité parlementaire... Lors du référendum de l'année dernière, le «non» a failli passer et la validité du décompte est controversée. Cela avait entraîné la désillusion, mais ces derniers jours, on note un changement d'attitude et un regain d'espoir chez les collègues journalistes et défenseurs des droits de l'homme.

Vous dénoncez la dérive autoritaire d'Erdogan, cela a-t-il un impact sur votre vie et votre profession, lorsque l'on voit la multiplication des pressions et emprisonnements des intellectuels en Turquie ?

Au niveau professionnel non, car j'avais pris mes dispositions et ma retraite avant les purges. Un peu par prévention, mais aussi parce que je trouvais que le cadre devenait de plus en plus étroit à l'université, de par la pression du gouvernement. Je suis davantage chroniqueur que journaliste. Dans le journal pour lequel j'écris depuis trois ans, 17 de mes collègues ont été inculpés et 11 mis en détention provisoire. Le dernier vient d'être relâché il y a peu. Cela a eu un impact sur chacun d'entre nous, mais

1 Ahmet Insel a dirigé le département d'économie à l'Université de Galatasaray et fut doyen du département des Sciences économiques et vice-président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il est aussi chroniqueur pour la revue *Birikim* et les quotidiens *Radikal* et *Cumhuriyet*. Il a reçu le titre de docteur honoris causa à l'ULB le 26 avril dernier.

je suis quand même très fier que le journal ait pu paraître durant tout ce temps, avec la même ligne critique, sans autocensure. Avec beaucoup de difficultés financières, mais avec une équipe soudée qui a pu tenir.

**La dérive autoritaire était-elle prévisible dès l'arrivée de l'AKP au pouvoir ?
Les opposant.e.s craignaient déjà qu'Erdoğan ait un agenda caché ?**

C'est un conservateur de droite et au départ, il affirmait qu'il respectait les règles de la démocratie et qu'il voulait devenir un musulman démocrate. Par principe, je pense que les déclarations des personnes doivent primer sur leurs intentions cachées. En 2003, l'AKP affirmait vouloir sortir de l'islam politique. Mais il n'a jamais caché être un parti conservateur. À partir de 2007, puis en 2009 –avec des éléments accélérateurs comme ceux du parc Gezi²— le ton est devenu de plus en plus autoritaire. Mais je ne crois pas que l'AKP avait prévu ce qui est en train d'arriver actuellement dès 2002.

Vous pensez que le refroidissement du processus d'intégration de la Turquie à l'UE pourrait avoir influencé Erdogan dans son style de leadership, que voulez-vous dire par là ?

La vertu du processus d'adhésion à l'Union européenne passait par l'ancrage du pays et l'adaptation nécessaire de ses institutions, à la démocratie et à l'État de droit. On notait une corrélation intrinsèque entre l'ouverture des négociations avec la Turquie et l'ancrage plus démocratique de l'AKP jusqu'à 2008. À partir

du moment où l'Union européenne et principalement ses représentants de l'époque, Nicolas Sarkozy et Angela Merkel, ont exprimé que la Turquie n'avait pas vocation à faire partie de l'Union européenne, toute cette ouverture s'est délitée. On ne peut pas affirmer que la dérive autoritaire résulte de cela, mais c'est un facteur qui y a tristement contribué.

La Turquie s'éloigne-t-elle aussi de la laïcité ?

D'abord, la laïcité turque ne peut être entendue de la même manière que la laïcité en France et en Belgique. La laïcité qui a été instaurée après l'abolition du khalifat ne signifiait pas la séparation nette de la religion et de l'État. Cela n'a jamais été le cas. En 1924 a été créée une direction des Affaires religieuses, la *diyanet*. Tous les imams sont donc devenus fonctionnaires. Deuxièmement, la laïcité en Turquie a été conçue pour limiter l'activité religieuse, exclusivement dans l'espace contrôlé par l'État, c'est-à-dire la mosquée, qui est elle-même contrôlée par la *diyanet*. Toute manifestation religieuse étant interdite en dehors de cela. Ce n'est donc pas une conception démocratique de la laïcité. Aujourd'hui, la ruse de l'histoire, c'est que l'AKP utilise ces mêmes institutions héritées du laïcisme autoritaire, mais dans l'autre sens. Le paradoxe, c'est en effet que l'AKP n'a pas inventé ce système, mais qu'elle l'a retourné à son avantage, sans changer les lois ou la Constitution. C'est toute la faiblesse de ce système. Aujourd'hui, la laïcité est en danger parce que les conservateurs sont au pouvoir. Il ne faut donc pas défendre un retour en

² Mouvement portestateire d'occupation violemment réprimé en mai 2013, NDLR.



© Éric Dartier/UB

Le professeur d'économie Ahmet Insel dénonce la dérive autoritaire du président Erdoğan, avec un zeste d'espoir face aux prochaines élections.

arrière, mais une laïcité réelle avec séparation des pouvoirs.

Vous refusez les tabous : vous tentez d'introduire la question kurde et même arménienne, au sein de la société turque. Comment est-ce perçu par la population ?

Il y a eu des moments où c'était plus facile d'en parler sur la place publique... Le débat est aujourd'hui passionné, la répression beaucoup plus forte et le nationalisme a regagné du terrain. Surtout que les partis d'opposition ne veulent pas non plus ouvrir le débat sur le génocide arménien ou sur les lieux de culte des minorités, car ils sont concentrés sur leur combat contre Erdoğan. Cela engendre aussi une peur. Et pas seulement des Kurdes ou de Daesh,

mais aussi des relations troubles de la Turquie avec les groupes djihadistes en Syrie. Et comme le pouvoir contrôle à présent 90 % des médias, les espaces de dialogue sont très réduits.

La situation géopolitique et les potentielles menaces des pays limitrophes ont-elles contribué à renforcer un pouvoir fort ?

Il n'a pas augmenté, mais cela a permis de le stabiliser. Car en réalité, il n'a jamais dépassé les 51 %. Mais ces tensions autour de la Turquie permettent à Erdoğan de jouer sur le discours populaire «du péril en la demeure», avec en contrepartie la nécessité de s'unir autour de l'État et d'un programme nationaliste et xénophobe. 

Économie casino

#balancenosdroits





Changer de paradigme: cette phrase est aujourd’hui sur toutes les lèvres, ou presque. Pour changer de paradigme, de monde, de société, on évoque régulièrement le politique. Essentiel, c'est entendu. Mais pas suffisant. Car à moins de vivre au fin fond du Kamtchatka, cela n'aura échappé à personne que l'économie –et plus particulièrement la sphère financière– constitue l'un des maillons incontournables du mouvement du monde. Un pouvoir sur le devant de la scène, néanmoins fragile. Il y a dix ans débutait la crise financière, la récession, avec, entre autres, des répercussions sur nos droits sociaux. Beaucoup d'experts sont alors sortis de leur réserve pour dénoncer ici des fonds vautours, là un mélange d'activités difficilement compatibles pour conserver des banques «saines», un pourcentage croissant de dividendes reversés aux actionnaires, parfois au détriment de l'investissement nécessaire pour la santé des entreprises.

Comment, dans ce système, l'économie peut-elle encore jouer un rôle sain et constructif ? En partant de cette question et d'un bilan décennal plus que bancal, ce dossier propose des analyses de systèmes économiques qui œuvrent déjà en pool ou parallèlement au système classique. Avec, comme constante, la préoccupation de l'humain et de ses droits, au centre du débat. Des analyses sans concession, pour se nourrir de différentes pistes et réflexions.

La bombe financière est réarmée

Abondance des liquidités sur le marché, fragilité bancaire chinoise, prêts étudiants américains non remboursés... les détonateurs potentiels de la prochaine crise financière sont légion.

Par Achille Verne
Journaliste

C'était il y a dix ans. Un séisme financier d'une ampleur extraordinaire faisait vaciller sur ses bases l'économie mondiale. À son épicentre: la crise des *subprimes* de juillet 2007 d'abord, liée au secteur américain des prêts hypothécaires. Un an plus tard, une crise bancaire et financière lui succédait. Le monde entrait en récession. Les déflagrations furent multiples: faillite de la banque Lehman Brothers, sauvetage in extremis du mastodonte américain de l'assurance AIG, Goldman Sachs et ses mœurs scandaleuses, crise grecque, chute de l'euro sont quelques-uns des faits qui ont émaillé ces mois cauchemardesques.

Et puis, tout est rentré dans l'ordre. Ou presque. Il a fallu des années pour que l'économie retrouve un aplomb fragile. Entre-temps, des millions d'emplois ont été perdus. Cinquante millions de personnes sont passées sous le seuil de la pauvreté. Des États se sont retrouvés endettés jusqu'au cou. La Grèce n'est jamais parvenue à sortir de l'ornière. La croissance reste poussive...

La crise a contraint l'Europe à renforcer sa gouvernance économique. Les États-Unis d'Obama ont mis un frein à la course à l'enrichissement des banquiers. Mais l'atmosphère du business mondial reste bien celle d'un Far West. Ainsi, la grande finance n'a-t-elle jamais réellement été corsetée. Elle a retrouvé le chemin de la spéculation et des bénéfices énormes. Les paradis fiscaux se portent mieux que jamais, comme l'ont révélé les différentes enquêtes menées par la presse internationale. Il n'y a pas si longtemps pourtant, les contribuables étaient appelés à la rescoufle pour épouser les pertes de banques au bord du gouffre...

Le mythe de Sisyphe

Fondamentalement, rien n'aurait été réglé, estiment des observateurs. En parfaits Cassandre, ils parient sur une nouvelle crise dont l'ampleur pourrait être supérieure à celle de 2008. Pour quelles raisons? Citons la dérégulation chère à Donald Trump, le risque géopolitique, la survie des entreprises sus-

pendue à la stabilité des taux d'intérêt, la masse des prêts étudiants américains non remboursés, l'explosion de bulles spéculatives... La liste des causes probables du prochain marasme s'allonge sans que l'on sache laquelle sera à son origine. L'autre question, c'est «quand?». Ici, les oracles divergent. Le journaliste Marc Roche a consacré plusieurs ouvrages à la grande finance et à ses turpitudes¹. Il fait partie de ceux qui croient dans la survenance d'une nouvelle crise, ne fût-ce qu'en raison des cycles que ces accidents du capitalisme semblent observer. 1987: crise américaine des *savings and loans*. Début des années 1990: crise économique et financière dans les pays scandinaves. 2007-2008: crises des *subprimes*, crise bancaire, crise des dettes souveraines. 2018 sera-t-elle synonyme d'un nouveau naufrage? Telle est la question...

Pourquoi un tel pessimisme? «Malgré l'incontestable progrès de la réglementation, malgré la mise en place d'une coopération internationale (G7, G20, union bancaire européenne...) et bien qu'en théorie les paradis fiscaux soient rentrés dans le rang, il existe aujourd'hui des bombes à retardement qui pourraient faire éclater une nouvelle crise», énonce en préambule Marc Roche.

Toujours pas de cadre

Ces bombes sont multiples, mais le journaliste en désigne deux au potentiel explosif particulièrement puissant. «La première, c'est la

quantité énorme de liquidités qui «flottent» sur les marchés. Elle résulte de la politique de la planche à billets (*quantitative easing*), menée aux États-Unis comme en Europe. Tout cet argent n'a pas été absorbé par l'économie réelle (industrie, administrations publiques, etc.). Une partie est restée dans la sphère financière qui s'en sert pour spéculer. Cela est dû au fait que si les banques ont été encadrées, les banquiers ne l'ont pas été. Et que si l'on n'assiste plus à l'hystérie et à l'enrichissement qui a conduit à la crise des *subprimes*, il existe toujours des moyens de détourner les règles mises en place.» Un exemple? «Les bonus énormes engendrés par la spéculation peuvent être masqués par des trusts, ces structures opaques versées dans la gestion d'un patrimoine dont on ne connaît pas le bénéficiaire». Soumis à certaines règles en Europe, ces bonus ne connaissent en revanche aucune limitation dans les pays émergents. Et puis, il y a la City que le Brexit va mettre définitivement à l'abri de l'Union européenne et de ses réglementations. Les paradis fiscaux de la Couronne –soit un tiers de ces territoires où il fait bon éluder l'impôt– rabattent l'argent vers la place financière londonienne qui le fait fructifier. «Malgré la crise, la grande puissance financière n'a pas été encadrée», insiste Marc Roche.

La Chine, sur un fil

La seconde bombe à retardement est chinoise. «L'économie de la Chine tourne à plein régime, mais

1 Marc Roche, *La Banque. Comment Goldman Sachs dirige le monde*, Paris, Points, 2011, 320 p. et *Les Banksters. Voyage chez mes amis capitalistes*, Paris, Albin Michel, 2014, 240 p.



son système bancaire est rudimentaire, opaque, trop lié au pouvoir», explique Marc Roche. «Ses banques ont acquis ou financé pour des particuliers une masse considérable de biens immobiliers à l'étranger. Si la bulle immobilière explose, la faillite est annoncée. Les immeubles achetés ne vaudront plus rien, ce qui entraînera une crise internationale de l'immobilier.» À grand renfort de capitaux, la Chine a mis la main sur l'industrie allemande ou le luxe français. Un épisode marquant parmi d'autres: le groupe chinois General Nuclear Power Corporation (CGN) a signé en 2016 des accords en vue de la construction d'Hinkley Point C (HPC), un projet nucléaire dans le Somerset. «Ce site, s'enorgueillit CGN, fait la taille de 245

terrains de football. Il utilisera 23 000 tonnes d'acier et 3 millions de tonnes de ciment. Jusqu'à 5 600 personnes travaillent quotidiennement sur le site.» Mais si le système bancaire chinois s'enraye, le robinet financier qui inonde le globe de capitaux sera aussitôt fermé. D'où la fin des investissements, des fermetures d'entreprises, le chômage. La crise qui suivra sera cinglante.

Selon Marc Roche, la surabondance des liquidités sur le marché et le risque bancaire chinois composeraient donc les principaux détonateurs de la prochaine explosion financière. Il ne faudrait toutefois pas oublier l'intention affichée de Donald Trump d'en finir avec les règles imposées à la finance par

Barack Obama. L'actuel président américain veut assouplir la loi Dodd-Frank, laquelle a pour objectif d'éviter une répétition des errements qui ont conduit à la banqueroute de Lehman Brothers, du nom de cette banque d'investissement mise en faillite en 2008, dans le sillage de la crise des *subprimes*. Elle

veut mettre un terme à la menace des banques *too big to fail* (trop grosses pour faire faillite). Ce retour en arrière risque de conduire à une nouvelle course au gigantisme, donc à une nouvelle crise financière si un des géants vient à failir. Les banques étant systémiques, leur effondrement aura des conséquences immédiates sur l'économie réelle. «Et comme le gouvernement américain ne voudra pas connaître un second traumatisme Lehman Brothers, il assumera les dégâts», estime Marc Roche. Autrement dit, il renflouera avec l'argent des contribuables. Car si les gains sont privatisés par les banques, les pertes sont condamnées à être mutualisées.

Vous avez dit éthique ?

Bien sûr de nouvelles banques pariant sur l'éthique, partagent la conviction que la finance doit changer. Triodos, dont les actifs sous gestion ont augmenté de quelque 15 % entre 2015 et 2017, investit dans l'entrepreneuriat durable en Europe et dans le microcrédit et le commerce équitable en Asie, en Afrique et en Amérique latine. La banque se fait fort d'établir des «liens avec des initiatives qui contribuent à un renouveau sociétal». Plusieurs exemples: le «cinéma Palace dans le secteur de la culture, Greensky dans les énergies renouvelables,



l'école fondamentale Vier Winden à Molenbeek ou encore, la reconversion du Loods 20, un ancien hangar portuaire à Gand» sont soutenus par la banque, peut-on lire dans son rapport annuel 2017. Si l'on en croit le site Scandesbanques.be, Triodos est loin en tête des banques qui évoluent chez nous sur le terrain de l'éthique. Mais à vrai dire, sur le plan mondial, les banques éthiques ne pèsent pas grand-chose à côté des monstres de la finance. De surcroît, le secteur fait assaut de bonne gestion comme d'autres de *greenwashing*, sans que l'on sache vraiment qui dit vrai. La *Tribune* relevait ainsi en décembre dernier que BNP Paribas arrivait en tête du classement de l'ONG ShareAction qui promeut l'investissement responsable, suivie d'UBS et de HSBC. Soit trois mastodontes de la finance «traditionnelle» qui ont goûté plus d'une fois au scandale. BNP Paribas serait bien au contraire lanterne rouge en matière d'éthique, toujours selon Scandesbanques.be.

Gare aux géants!

Au bout du compte, le contribuable reste la bouée de secours de la grande finance qui travaille d'abord à son... enrichissement. En Europe, le *bail out/bail in* fait reposer sur les épaules de l'homme de la rue les erreurs des banques. Dans le *bail out*, on prélève l'argent du contribuable via des fonds publics pour le donner aux banques; dans le *bail in*, on prend directement l'argent des déposants au-dessus des 100 000 euros par dépôt... Terre

Cette course effrénée au gain contribue à leur gigantisme. Et gare au tremblement de terre si l'un de ces «trop grands» finit par faillir...

à terre, cette réalité renvoie à peu de choses les balises données successivement aux banques ces dernières années (comme les accords de Bâle III qui leur imposent d'avoir un minimum de capitaux propres afin d'assurer leur stabilité financière) ou aux investisseurs (comme la directive européenne MiFID II qui fixe les règles du jeu à suivre par les institutions financières dans le cadre de l'offre de produits d'investissement ou de la prestation de conseils en placement).

Enfin, comment ne pas parler de l'accélération que pourrait donner à un nouveau marasme la robotisation de la spéculation – le *very fast trading*. Dans les grandes banques d'affaires, informaticiens et programmeurs de haut vol remplacent progressivement les *traders*. Les ordinateurs ont tronçonné le temps spéculatif en nanosecondes, ne laissant que peu de marge aux boursicoteurs. Cette course effrénée au gain contribue à leur gigantisme. Et gare au tremblement de terre si l'un de ces «trop grands» finit par faillir... 

Changer, fondamentalement

Philippe De Leener fustige à la fois l'économie capitaliste et son idéologie néolibérale, ainsi que les alternatives économiques. Selon le professeur d'économie politique (UCL), ces dernières ne feraient que reproduire le système en place, autrement... Sans le changer. Pour sortir de ces « effets collatéraux », il faudrait repenser nos fondements en profondeur.

Par Sandra Evrard
Rédactrice en chef

Vous débutez votre livre en affirmant qu'il est impossible de penser l'économie sans le politique. C'est un postulat qui semble évident ?

Oui, mais ça n'est pas évident pour tout le monde. C'est-à-dire qu'on a extrait le champ économique du politique et on fait comme si l'économie s'imposait telle la gravité. Le fait de reprendre la main sur l'économie constitue une étape absolument indispensable, car l'État est devenu une sorte d'extension d'une sphère décisionnelle sur le plan financier.

Comment en sommes-nous arrivés là ?

D'abord, on a privilégié l'idée que les marchés seraient les patrons de la vie en société. Or, on oublie une question fondamentale: «Qui sont les patrons des marchés?» C'est toute l'histoire de la montée en puissance du néolibéralisme. Il faut remonter aux années 1970-1980, avec la crise énergétique qui a remis en cause

un modèle qui semblait établi pour l'éternité: celui de la sociale démocratie. Ce modèle a finalement éclaté en 1982 avec le non-paiement du Mexique, ce qui a rebondi en cascade dans toute l'économie financière occidentale, notamment avec une explosion des taux d'intérêt. Les États se sont endettés pour poursuivre selon la même trajectoire. Or l'argent n'était plus là et il a bien fallu le trouver quelque part. Et puis, il y a eu cette période d'endettement, la nécessité d'assainir l'État et un enchaînement de mécanismes financiers. Les États ont alors perdu leur capacité à planifier de manière autonome leur propre politique, non seulement économique, mais aussi sociale, environnementale, énergétique...

Si on emploie de grands mots, pourrait-on dire qu'il y a eu une forme de «chantage» ou un déséquilibre entre ce que le pouvoir politique pouvait encore demander au pouvoir financier ?



JOHN

Un chantage, je ne sais pas si c'est comme ça qu'il faut voir la chose. Parce que ce sont les mêmes acteurs en réalité que l'on retrouve dans le monde de la finance et derrière les mouvements politiques. En fait, les grandes décisions qui concernent l'économie ne sont pas prises par les gouvernements. Ceux-ci sont mis devant le fait accompli: si vous ne faites pas ça, on vous décote par exemple. Ce qui signifie en clair que vous allez emprunter l'argent sur le marché à des coûts plus élevés. Les décisions qui sont prises par les États ou par les gouvernements sont finalement celles qui sont «inspirées» par ceux qui investissent, avec la menace de la délocalisation. Et cette menace est possible parce que les pays européens sont en compétition, sur le plan des politiques fiscales en particulier. Et en déplaçant complètement l'industrie de l'Europe, on s'est engagé dans une

économie insaisissable. On a donné les clés de l'économie à d'autres acteurs, d'autres espaces géographiques, que l'on ne contrôle pas. On s'attendait à une révolution bancaire en 2008 et on n'est arrivé à rien. Même pas à l'idée minimale d'imposer la séparation des métiers: celui de la spéculation et celui de l'épargne-crédit. Depuis 2008, les mécanismes n'ont pas changé, le cadre régulatoire non plus, ni les mentalités.

Qui a donné leur énorme pouvoir aux agences de notation ?

Le travail de ces agences, c'est de coter des produits financiers, idéalement, là où les marchés publics sont devenus un produit important. Si l'on prend l'exemple de la Belgique, dans les années 1980, la dette appartenait principalement aux citoyens belges, à raison de 85 %. La dette publique était



donc détenue par des petits porteurs au travers des bons d'État. Et puis, les banques ont été vendues, et donc, cet instrument de base qui faisait de l'État une vraie puissance financière capable de se prêter à lui-même a pris une toute autre configuration. Toute l'économie financière publique a basculé vers le privé. Et jusqu'à aujourd'hui, ceux qui sont dans les comités d'administration, ce sont les anciens escrocs de la finance belge, ceux qui ont contribué à appuyer Dexia et à «tremper dans les affaires».

Quand on vous demande pourquoi rien ne change, vous répondez : « Parce que nous sommes ce que nous combattons. » Que voulez-vous dire ?

C'est-à-dire que nous sommes partie prenante du système économique dans lequel nous évoluons. À tel point que si je renonce à ce système-là, je dois renoncer à une série de choses que je fais et dont je dépends pour vivre. Et renoncer, c'est difficile. Nous sommes tous à la fois bourreau et victime. C'est ça le problème. Je peux penser que je suis prisonnier du marché, mais qu'est-ce que je fais pour le transformer ? Voilà pourquoi je suis

partie prenante : en voulant des prix bas, automatiquement, je donne un signal au marché qui favorise tel type de fonctionnement. Aujourd'hui, ce que nous gagnons ici, des gens en payent la note ailleurs. Toute l'économie est faite comme ça.

Un certain nombre d'associations portent ces idées dans la société. Si elles arrivent à leurs fins, en inversant ce fonctionnement, est-ce que cela fonctionnerait ?

Si l'on veut vraiment transformer l'économie, il faut s'attaquer à des éléments fondamentaux. Par exemple, le réchauffement du climat, c'est un symptôme, qui vient à la suite d'un mécanisme qui agit en profondeur. Si l'on travaille uniquement le symptôme, en remplaçant les énergies fossiles par des énergies renouvelables, on permettra peut-être de résoudre le problème environnemental, mais pas le fonctionnement même de l'économie. C'est pour cela que si l'on veut vraiment des changements fondamentaux, il faut travailler sur les fondements. Sinon, nous demeurons sur des changements dérisoires, car l'on remplace une chose par la même chose, mais autrement.

Parmi les gros enjeux, il y a bien entendu celui de la financiarisation de l'économie et de la spéculation, qui ont des retombées négatives sur beaucoup de citoyen.e.s. Comment peut-on se sortir de ça ? Cela semble très compliqué !

En fait, ce n'est pas très compliqué du tout. Si l'Europe décide d'arrê-

ter la spéculation, le reste s'arrête aussi. Il faut partir du principe que nous devons sortir de la raison spéculative et repenser l'économie, non plus en termes de finance, mais d'utilité. Cette activité rend service à qui et à quoi? Au profit et aux dépens de qui? Ces questions remplacent l'idée du calcul financier et de ce que cela rapporte. Ce qu'il se passe aujourd'hui, c'est qu'on a une économie où le travail et l'activité réelle connue constituent moins de 1% de la valeur financière. Notre économie ne nous propose plus aucune base réelle autre que la spéculation, c'est-à-dire le jeu, le casino. Spéculer, c'est gagner, de préférence beaucoup, sans rien apporter. Aujourd'hui, on est riche sans rien faire, sans apporter.

Quand vous dites: «On est riche», de qui parlez-vous?

Oui, c'est une bonne question: «Qui est riche?» Je ne voudrais pas accabler les riches, qui ne sont qu'un élément d'un système. Ils occupent la place qu'on leur laisse occuper. Collectivement, nous décidons de laisser une série de gens accumuler des ressources à n'en plus finir. En Europe, on pourrait très bien décider que les patrimoines familiaux soient redistribués à la mort du propriétaire, que 97% reviendraient à la collectivité qui déciderait comment les affecter au mieux.

Que pensez-vous des solutions alternatives du type «villes en transition», la logique de «changer en faisant à côté»?

À quoi ça sert une ville en transition dans des systèmes capitalistes? À la

limite, c'est une façon tranquille de dire: on va moderniser, on va rendre plus bienveillant le capitalisme, dans sa sauvagerie. Le «faire à côté», cela reproduit la même chose. Si ces initiatives ne sont pas attachées sur des fondamentaux économiques, elles arrivent toujours à régénérer le système qui s'en nourrit. On peut aussi s'interroger sur ces initiatives: est-ce du palliatif? Ou bien, sommes-nous réellement en train de déconstruire un système, pour en reconstruire un autre, c'est-à-dire passer d'une rationalité à une autre? La réponse est: si l'intention de changer les fondements n'est pas explicitement présente à l'esprit dès le départ, ça ne se fera jamais tout seul.

Vous dites aussi que l'on fonctionne avec une sorte de kit à idées dans lequel on va toujours puiser des réponses toutes faites. C'est terrible comme constat, et en même temps, je vous pose à nouveau la question: comment sort-on de là?

Si on regarde l'histoire, ça n'est pas très réjouissant. La manière dont la société s'en sort: c'est soit l'effondrement complet ou alors la guerre. On peut l'éviter, mais il faut prendre des mesures politiques, être courageux collectivement, se lier au niveau d'ensembles géopolitiques qui ont du poids. L'Europe est une chance, parce que c'est à travers elle que l'on peut avoir une capacité d'exercer une influence sur le monde. On ne peut pas changer de modèle économique seul. Nous sommes obligés de trouver des solutions ensemble pour mettre l'histoire en mouvement.



Philippe De Leerner et Marc Totté, «Transitions économiques. En finir avec les alternatives dérisoires», éditions du Croquant, 2017, 312 pages.
Prix: 20 euros

L'aveuglement européen

Comme l'ont montré tant la période 1999-2007 de montée des déséquilibres que la période 2009-2015 de politiques d'austérité, la zone euro souffre de graves défauts de fonctionnement. Malgré cela, les classes dirigeantes persistent dans leur projet: utiliser la construction européenne pour imposer une contre-révolution libérale aux peuples des pays membres.

Par Henri Sterdyniak
Économiste atterré¹
Économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques - SciencesPo

1 L'association Les économistes atterrés a pour but d'impulser la réflexion collective et l'expression publique des économistes, issus d'horizons théoriques divers, qui ne se résignent pas à la domination de l'orthodoxie néolibérale sur la pensée économique et qui jugent nécessaire de changer le paradigme des politiques économiques en Europe et dans le monde.

Les causes des déséquilibres des deux dernières décennies sont bien connues: une monnaie unique, le même taux d'intérêt, le même taux de change appliqués à des pays différents ne conviennent à aucun des pays membres; les règles rigides de politique budgétaire inscrites dans les traités sous la pression de l'Allemagne renforcent les récessions; les dettes publiques ne sont pas garanties par la banque centrale, ce qui ouvre le champ à la spéculation, fragilise les finances publiques et les systèmes bancaires nationaux; les oligarchies nationales et européennes veulent imposer une stratégie: austérité budgétaire/recherche de compétitivité/réformes结构nelles, qui met en cause le modèle social européen, brise les cohésions sociales, fragilise l'économie à la merci des crises financières. Il n'a pas été mis en place une véritable

coordination des politiques économiques, c'est-à-dire une stratégie économique utilisant la politique monétaire, les politiques budgétaires, fiscales, sociales et salariales pour rapprocher les pays du plein emploi, pour corriger les déséquilibres entre pays, pour organiser la mobilisation pour la transition écologique. Malgré ces défauts, les classes dirigeantes persistent dans leur projet: utiliser la construction européenne pour imposer une contre-révolution libérale aux pays membres.

La zone euro, en échec

Les instances européennes utilisent les défauts de la zone euro pour proposer sans cesse de nouveaux pas vers une Europe fédérale et technocratique. Puisque l'Union monétaire ne fonctionne pas, il faut l'Europe



bancaire, l'union des marchés des capitaux, puis l'Europe budgétaire, l'Europe politique... À chaque étape, le contenu des politiques échappe au débat démocratique pour être imposé par la technocratie libérale. Ainsi, l'Europe bancaire n'empêche pas les banques de dépôt de participer aux marchés financiers dont le rôle serait même accru par l'union des marchés de capitaux. L'Europe budgétaire suppose un contrôle renforcé des instances européennes sur les politiques nationales de sorte qu'elles devraient obligatoirement se conformer aux règles budgétaires, aussi inappropriées qu'elles soient. Le projet d'assurance chômage européen introduit un droit de regard de la Commission sur les droits du travail des pays membres.

Malheureusement, certains économistes européens, partisans du fédé-

ralisme libéral, s'associent en permanence à cette démarche, en refusant de tirer les leçons de l'échec de la construction actuelle de la zone euro. Ils n'ont jamais montré les incohérences de l'organisation mise en place par le traité de Maastricht, ils n'ont jamais dénoncé les règles européennes budgétaires stupides, ils ont approuvé les politiques d'austérité et minimisé leurs impacts sur l'emploi, ils croient aux vertus des marchés financiers, à leurs capacités de contrôler les politiques économiques. Goldman-Sachs sait mieux que les peuples ce qu'il convient de faire.

Ainsi, 14 économistes allemands et français ont publié le 17 janvier dernier un nouveau texte, « Réconcilier solidarité et discipline de marché dans la zone euro », qui reconnaît certes « les fragilités financières persistantes » de la zone, mais qui pro-

pose en fait d'en accentuer les causes en affaiblissant encore les États et en augmentant l'influence des marchés financiers et des instances européennes, pourtant responsables les uns de la crise, les autres des politiques d'austérité qui ont suivi. Il s'agit d'économistes censés être au cœur des arcanes des décisions publiques: les présidents du DIW et de l'IFO (deux instituts de recherche allemands en économie, NDLR), une ex-membre et une membre actuelle du Conseil des sages en Allemagne, deux ex-présidents et le président actuel du Conseil d'analyse économique en France. S'y ajoutent quatre professeurs d'universités anglo-saxonnes et deux experts du Peterson Institute for International Economics de Washington. Sous

prétexte de tenir compte du point de vue de certains États membres, ils acceptent le renforcement d'une prétendue «discipline de marché» comme si ce n'étaient pas les marchés qui, de par leur exubérance et leur aveuglement, auraient besoin d'être disciplinés. Ils feignent de croire que la croissance des dettes publiques depuis la crise s'explique par l'indiscipline des États membres en oubliant qu'elle est encore plus prononcée au Japon et aux États-Unis, qu'elle provient des déséquilibres induits par la crise du capitalisme financier. Ces économistes font donc six propositions, dangereuses sur le plan économique, mais aussi mal pensées, comme si la passion européenne aveuglait les esprits les plus fins.



Quelle gestion des risques ?

Première proposition: pénaliser les banques qui détiennent trop de dettes publiques de leur pays d'origine. Alors qu'il faudrait revenir sur le défaut originel de la zone euro, la non-garantie des dettes publiques, la réforme proposée va en sens inverse. Les 14 économistes proposent de proclamer que les dettes publiques des pays de la zone sont risquées, qu'elles peuvent être restructurées, que les banques qui en détiennent prennent des risques (qu'il faut donc évaluer selon le pays en question). Cette proposition aurait quatre conséquences: les dettes publiques seraient effectivement fragilisées, les pays membres ne seraient plus assurés de pouvoir se financer, les banques seraient découragées de prêter aux agents publics nationaux qu'elles connaissent bien, la spéculation contre les dettes publiques serait encouragée. Les dépôts bancaires seraient garantis sur le plan européen, mais la prime d'assurance payée par les banques serait modulée en fonction des «risques spécifiques du pays», ainsi, indiquerait-on aux marchés les pays contre lesquels spéculer.

Freiner les dépenses publiques

La deuxième proposition consiste à remplacer les règles budgétaires actuelles par une nouvelle règle simple: les dépenses publiques ne doivent pas croître plus vite, en tendance, que le PIB; elles doivent même croître moins vite dans les pays dont le taux d'endettement

On ne peut réduire les dettes publiques par la baisse des dépenses publiques.

est trop élevé. Faut-il remplacer des «règles stupides» (comme le disait Romano Prodi) par une règle stupide? Un pays doit conserver le droit d'augmenter structurellement le poids de ses dépenses publiques (en particulier, les nouveaux entrants qui doivent mettre en place une protection sociale satisfaisante). L'expression «en tendance» est confuse: un pays pourra-t-il augmenter ses dépenses publiques pour soutenir l'activité en période de chute de son PIB? Ensuite le texte précise: «Les pays qui violeraient cette règle seraient obligés de financer l'excès de dépense en émettant de la dette junior (la première touchée en cas de restructuration).» Mais, le prétendu excès de dépenses pourrait être financé par des impôts ou des cotisations. Et surtout, faut-il introduire un nouveau jeu pour les marchés financiers, deux catégories de dette publique, la junior et l'autre, ce qu'aucun pays développé ne fait? Faut-il demander aux marchés d'imposer une pénalité pour interdire aux pays d'augmenter les dépenses publiques même si celles-ci sont utiles (retraites, santé, éducation)?

Par ailleurs, il n'est pas indiqué si les pays auront le droit d'utiliser la politique fiscale (impôts ou cotisations sociales) pour faire des poli-

tiques budgétaires de stabilisation. Comment définir un taux d'endettement trop élevé, quand la hausse des dettes publiques depuis la crise s'explique par les nécessités de la régulation macroéconomique ? Les 14 économistes refusent de tirer les leçons de l'échec des politiques d'austérité : on ne peut réduire les dettes publiques par la baisse des dépenses publiques ; il faut remettre en cause la croissance des profits au détriment des salaires comme la baisse des impôts sur les riches et les entreprises multinationales.

De la solidarité docile

La troisième proposition consiste à prévoir un dispositif pour la restructuration ordonnée des dettes publiques. Faut-il vraiment indiquer aux marchés financiers que les dettes publiques des pays de la zone euro sont maintenant susceptibles d'être restructurées, ce qui justifierait que les marchés imposent des primes de risques et que les banques doivent immobiliser des fonds propres pour en détenir ? Faut-il ainsi encourager le développement de la spéculation sur les dettes publiques ? Selon nous, il faut au contraire protéger les dettes publiques de la spéculation financière ; leur réduction passe par la lutte contre la financiarisation (taxation des patrimoines financiers élevés, réduction des inégalités

Il faut protéger les dettes publiques de la spéculation financière.

de revenu, garantie sur l'avenir des retraites par répartition).

Mettre en place un fonds pour aider les pays de la zone euro à absorber les crises économiques les plus graves serait la quatrième piste de ces économistes. Malheureusement, les pays ne pourront en bénéficier que s'ils ont obéi à la règle budgétaire du point 2 et aux préconisations du Semestre européen. Comme celles-ci portent sur la quasi-totalité de la politique économique, aucun pays ne peut vraiment s'y soumettre. Pour éviter des transferts permanents (une hantise des dirigeants allemands), ce fonds serait alimenté par des contributions nationales d'autant plus fortes que le pays est instable et fait appel au fonds. Ainsi, ce serait les pays qui ont connu des difficultés qui devraient financer les pays actuellement en difficulté. Un pays qui a fait appel au fonds devrait le payer longtemps par des contributions élevées, de sorte qu'il ne serait guère aidé. Solidarité limitée donc aux pays dociles, solidarité qu'ils devront rembourser et qui ne sera pas financée par les pays dits stables.

Dettes publiques versus actif synthétique

La cinquième suggestion consiste à proposer aux investisseurs un actif synthétique sans risque en alternative aux dettes publiques nationales. Après avoir déclaré risquées les dettes publiques nationales, on demanderait à des intermédiaires financiers d'émettre « un actif synthétique sans risque avec

Les économistes conlquent leur tournée des solutions, par une réforme de l'architecture institutionnelle de la zone euro.

des tranches seniors de dettes souveraines». Au lieu d'un principe simple: «La banque centrale garantit les dettes publiques», nos 14 économistes font appel à l'ingénierie financière: il faudrait couper les dettes publiques en tranches plus ou moins risquées que les marchés pourraient *pricer* (comme disent les *traders*); et les moins risquées de ces tranches seraient regroupées dans un actif suprême et les banques seraient fortement incitées à détenir cet actif synthétique (où les titres allemands auraient la part du lion) au détriment des dettes nationales des pays que les marchés jugeraient fragiles. Qui ne voit pas que cela accentuerait les disparités financières dans la zone? Par contre, cela ouvrirait des nouveaux terrains de jeu aux traders. Après les exploits de l'ingénierie financière (largement responsable de la crise de 2008), faut-il lui confier la gestion des dettes publiques?

Les économistes conlquent leur tournée des solutions, par une réforme de l'architecture institutionnelle de la zone euro. Là on a du mal à comprendre. Les 14 économistes proposent d'instaurer une sorte de

tribunal des États, avec un surveillant (procureur) qui serait un commissaire indépendant du reste de la commission et un juge, qui serait le président de l'Eurogroupe. Mais, quel pouvoir aurait ce tribunal? Au nom de quoi pourra-t-il juger un État membre, qui pratique une politique budgétaire appropriée à sa situation? Pourra-t-il imposer à un pays de changer sa politique budgétaire? Mettra-t-il en accusation les pays qui maintiennent leur modèle social ou, au contraire, ceux qui réduisent leurs dépenses sociales? Il est dommage que ne soit pas rappelé dans ce texte que tout changement institutionnel demande une consultation des peuples. Lesquels accepteront ce tribunal?

En revanche, rien n'est préconisé pour améliorer la coordination des politiques économiques de la zone euro et pour réduire les déséquilibres entre pays, ce qui aurait nécessité de mettre en cause les pays qui ont des excédents courants trop importants, qui ont fait des gains de compétitivité excessifs, des économies aberrantes sur les infrastructures ou leurs dépenses sociales. Rien pour lancer le vaste programme d'investissement requis par la transition écologique. Rien pour lutter contre l'instabilité induite par la financiarisation. Rien pour réorienter l'activité des banques et de la finance vers le crédit aux investissements publics et aux investissements productifs plutôt que vers la spéculation sur les dettes publiques, au contraire. Oui, décidément, l'Europe rend aveugle. 

L'inutilité dangereuse

Parmi les maux qui caractérisent nos sociétés, l'économiste Pierre-Noël Giraud¹ tire la sonnette d'alarme pour ceux qu'il nomme «les hommes inutiles»: ceux qui ne trouvent pas leur place, «leur valeur», dans notre système. Le constat d'un malaise qui a d'autres répercussions importantes sur nos sociétés.

Par Jean Bernard
Journaliste

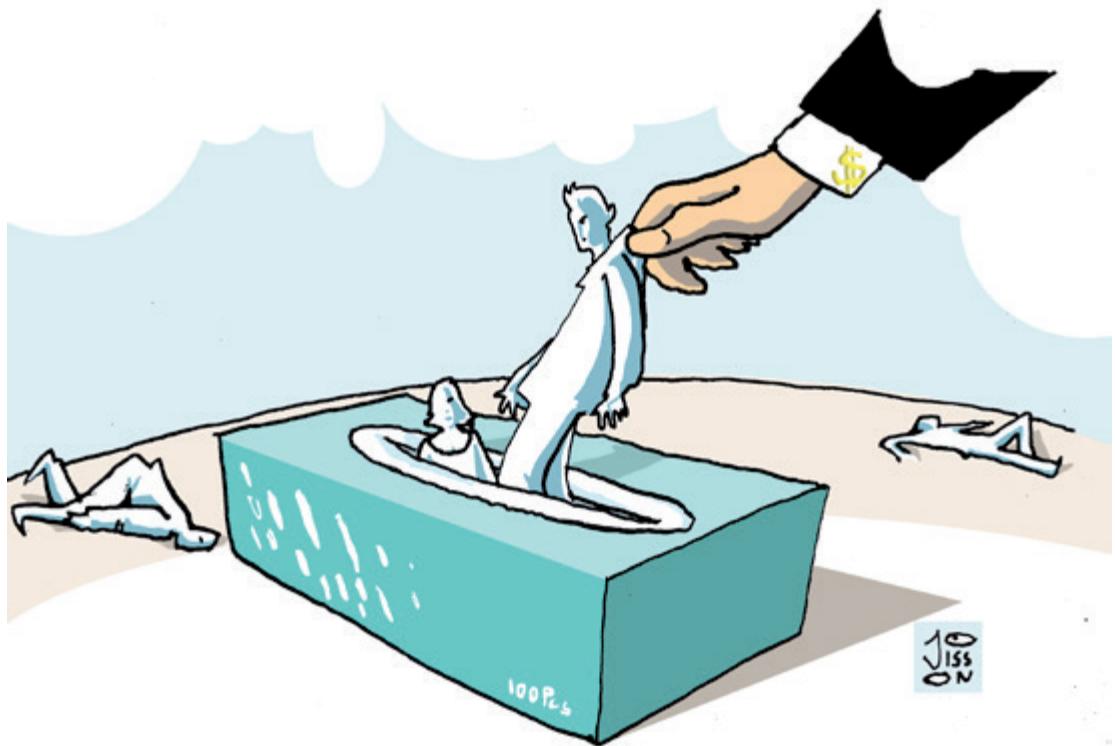
En posant la question «que voulons-nous?» en introduction de son dernier ouvrage *L'Homme inutile. Une économie politique du populisme*, Pierre-Noël Giraud répond: «Des sociétés où tous les hommes seraient “utiles” et auraient donc une “valeur” pour eux-mêmes et pour les autres.» Tant dans les pays occidentaux que dans les pays émergents: les hommes inutiles –ces nouveaux «damnés de la terre»– chômeurs, travailleurs précaires, paysans sans terre, réduits à survivre de l'assistance publique ou familiale... Avec un système de trappes dans lesquelles est envoyée une frange de plus en plus importante de citoyens.

Après avoir défini l'homme inutile, l'économiste français rappelle qu'éradiquer cette inutilité est un choix politique, qui œuvre pour la paix civile. Dans les divers développements de l'ouvrage, il explique les moyens de parvenir à ouvrir les «trappes d'inutilité», tout d'abord d'un point de vue économique, puis dans une dimension politi-

tique: «Que faire en politique pour contraindre [les États à ouvrir les trappes d'inutilité] et lutter directement contre les fauteurs de trouble civil?» Pour Giraud, l'inutilité est la pire forme des inégalités (il en existe bien d'autres: de revenu, de consommation, de patrimoine, de capital, d'accès à diverses «opportunités»: santé, formation, liberté civique et politique, relations avec les autres) en raison de ces trappes dont il est quasiment impossible de sortir; inutilité aux autres mais aussi à soi-même.

Selon lui, l'optimisme revient à l'horizon 2100. Après un pic, on connaîtra une diminution démographique (il table sur 4 milliards d'individus à la fin du XXII^e siècle), les ressources en énergies fossiles seront largement suffisantes d'ici là, l'homme aura réussi à s'accommoder des hausses des températures... À la condition expresse de gérer correctement les trente prochaines années, cruciales à ses yeux. Pourtant, la situation actuelle, née principalement des politiques mises en

¹ Pierre-Noël Giraud est professeur d'économie à Mines ParisTech et à Dauphine, PSL-Research University. Il est l'auteur d'ouvrages d'économie qui ont fait date, dont *L'Inégalité du monde* (1996), *Le Commerce des promesses* (édition nouvelle en 2009) et *L'industrie française décroche-t-elle?* (2013).



place dans l'après-guerre ou résultant plus récemment de différentes crises économiques et financières – dont la dernière, en 2008 – n'incitent guère à l'optimisme. Et, surtout, cela envoie de mauvais signaux aux populations, en cette période de globalisation à l'extrême de l'économie.

On remet le couvert ?

Ce livre constitue – malheureusement – une confirmation de ce que l'économiste prédisait déjà dans d'autres ouvrages parus à la fin du XX^e siècle, notamment avec la survenance de la crise des subprimes et l'inimaginable – alors – faillite de la banque d'investissement Lehman Brothers en 2008 et la catastrophe

qui s'ensuivit. En matière financière, Giraud démontre, en prenant la métaphore du mistigri (nous dirions plutôt du valet qui pue), que tous les mécanismes sont de nouveau présents aux États-Unis pour revivre une nouvelle crise majeure, « reste à savoir qui, après, aura cette fois la mauvaise carte en main au moment où cette crise se déclenchera ».

Pourtant, l'économiste insiste sur le fait que plus que jamais, nos sociétés ne peuvent plus se dérober à la question de l'inutilité, centrale avec celle de l'environnement. Car l'une des conséquences de cette inutilité qui touche de plus en plus d'hommes et des inégalités de plus en plus flagrantes, tant en Europe qu'aux États-Unis, est la montée des populismes qui se nour-

«Si vous n'avez pas d'emploi, si vous êtes inutiles, c'est de la faute du nouveau venu.»

risquent de ces travers. Des populismes qu'il s'agit donc de combattre en luttant contre la spirale infernale de l'inutilité, car les risques sociaux et politiques actuels sont énormes – guerres civiles, migration, populisme.

L'ouvrage s'achève donc par ce que Giraud préconise pour atteindre l'objectif d'éradication de l'inutilité, dans ce monde de globalisation des firmes. Il s'agit de travailler sur la nature (quelles politiques mener par chaque État pour lutter contre les changements climatiques?), la globalisation des firmes (attirer de nouveaux emplois nomades liés à des groupes globaux) dans une zone, un pays donné, afin de réveiller ou redéployer un certain nombre d'emplois sédentaires (ceux qui ne peuvent pas être déplacés et qui disparaissent ou diminuent en cas de départ des travailleurs nomades de cette zone).

Un enjeu pour l'Europe

Giraud évoque de nouvelles règles du jeu internationales afin de coopérer pour le bien commun, avec, tout d'abord, des pays émergents qui se recentreraient sur eux-mêmes afin de donner naissance à une véritable classe moyenne, et dont les firmes, dans un deuxième temps, délocaliseraient leurs entreprises de main-d'œuvre non qualifiée en Afrique ou en Asie du Sud,

pour initier l'industrialisation et le rattrapage économique de ces pays. «Il convient de régionaliser les relations de rattrapage si l'on veut privilégier l'Afrique et qu'elle ait toutes ses chances.» Cela permettra ensuite à l'Europe, et éventuellement à l'Amérique du Nord, de se réindustrialiser.

Cela demanderait des accords entre pays, mais aussi entre les gouvernements européens et les entreprises globales, sur une politique industrielle à long terme. Cela permettrait ainsi une réduction des déséquilibres internes européens (bien plus importants pour le moment que les déséquilibres entre USA et Mexique ou intra-étatsuniens par exemple).

Pour l'Europe, un enjeu actuel de l'éradication de l'inutilité est la lutte contre les partis «de guerre civile», anti-européens, xénophobes, antimigrants qui surfent sur le populisme et dont le credo est: «Si vous n'avez pas d'emploi, si vous êtes inutiles, c'est de la faute du nouveau venu.»

Giraud s'emploie à déconstruire ce discours au terme d'un ouvrage très dense et qui donne un aperçu complet, pas très réjouissant à court terme, surtout depuis l'arrivée de populistes à la tête de grands États. Et, visiblement, en écoutant l'intervention du député européen Philippe Lamberts face au président français Emmanuel Macron au Parlement européen, le 17 avril dernier, on peut supposer que le député écolo avait dû lire *L'Homme inutile.*



Pierre-Noël Giraud,
«L'Homme inutile. Une économie politique du populisme», Paris, Odile Jacob, 2015, 400 pages.
Prix: 23,90 euros

L'économie humaine qui croît, qui croît!

Relativement méconnue, l'économie sociale et solidaire génère deux à trois fois plus d'emplois que les autres secteurs en Europe. Bien implantée dans les domaines de l'aide aux personnes, de la culture et des modes de consommation alternatifs, elle se base sur un fonctionnement éthique et participatif qui séduit une nouvelle génération d'entrepreneurs.

Par Catherine Callico
Journaliste

En marge des modèles dominants –privé capitaliste et public–, l'économie sociale et solidaire constitue un troisième secteur de poids. À l'échelle planétaire, elle concerne aujourd'hui plus d'un milliard d'individus. «En Belgique, ce champ de l'économie occupe désormais 12 à 14 % des salariés», relate Jacques Defourny, professeur d'économie à l'ULg et fondateur du Centre d'économie sociale (CES) au sein d'HEC Liège. L'ambition de ce centre lancé au début des années 1990 –et unique lieu de recherche en Belgique entièrement dédié à l'économie sociale– est de montrer l'existence d'autres formes d'économie au sein des pays industrialisés, de les analyser, de les accréditer et d'échanger de bonnes pratiques. Mais aussi –un peu de com' ne fait jamais tort– de souligner le rôle et l'importance des entreprises et organisations à finalité sociale ou sociétale, pour combler les failles des systèmes en place. Depuis deux décennies en effet, dans la plupart des pays d'Europe occidentale, «l'économie sociale

et solidaire a entraîné une croissance de l'emploi deux à trois fois plus élevée que dans les autres secteurs. De plus en plus de besoins sociaux et sociaux trouvent une réponse dans des initiatives privées originales qui naissent de dynamiques de la société civile».

Des solutions structurelles

Parfois désignée à tort comme une alternative secondaire, l'économie sociale et solidaire tire notamment sa force d'action de sa souplesse, d'un ancrage local et d'un entrepreneuriat qui mobilise des modes de production innovants (collaborative, circulaire...). Il peut offrir des réponses rapides à des problématiques aiguës et des solutions structurelles à moyen terme.

Pour les acteurs de cette évolution, le vrai changement s'opère par cette voie. «Les pouvoirs publics n'ont pas les moyens de répondre à tout, et le secteur privé ne s'engage dans ce qui est utile à la collectivité que s'il y a



un rendement économique», poursuit Jacques Defourny. «Par exemple, la collecte et le recyclage de déchets, qui génèrent de nouveaux produits, intéressent les multinationales. Et comme il n'existe pas de système économique parfait, il y aura toujours de la place pour une économie sociale qui se renouvelle et se pose de nouveaux défis, parfois ensuite repris par les pouvoirs publics.»

Ces défis croissants sont plus particulièrement liés à une demande de services aux personnes, dans un contexte d'éclatement de la structure familiale, de décrochage scolaire, de demande de loisirs pour tous (sport, culture...). Mais on les retrouve aussi volontiers dans les filières émergentes, dans les domaines du respect de l'environnement, de l'alimentaire, du bois, de l'agro-écologie, du commerce équitable ou de la finance éthique.

Quelque 90 % des initiatives d'économie sociale relèvent du milieu associatif et, dans la foulée, génèrent une nouvelle génération d'entrepreneurs. «Aujourd'hui, créer une entreprise dans les secteurs marchand ou non marchand relève davantage d'une dynamique de groupe, poursuit le directeur du CES. Les jeunes sont très conscients du fait que l'emploi n'est plus quelque chose d'acquis, et que les technologies modernes permettent de concrétiser de multiples projets sans investissements majeurs.»

Financement hybride

Différents types de financements cohabitent au sein de l'économie sociale et solidaire. Le mode le plus répandu reste le bénévolat. Cela concerne surtout des ASBL qui font un travail conséquent sur le plan local: écoles de devoirs, groupes de création cultu-

relle ou de théâtre amateur, etc. Il s'agit d'une économie non monétaire. À l'opposé, certaines associations, en particulier dans les domaines de la santé et du bien-être social, n'occupent que des salariés et bénéficient de sub-sides publics. Entre ces deux modèles et face à une restriction des budgets publics, émergent actuellement de façon croissante des associations de type «entreprises sociales», ASBL ou coopératives, qui tentent de combiner différentes ressources financières, notamment des subsides, du bénévolat et des dons, via le *fundraising* et des activités plus commerciales à titre complémentaire.

Certaines initiatives visant à encourager l'économie sociale sont également développées par des autorités régionales. Ainsi, en 1996, la Société régionale d'investissement de Wallonie (SRIW) créait la Sowecsom, une filiale spécialisée dans l'économie sociale qui a lancé l'an dernier la mesure Brasero, pour soutenir l'investissement des coopératives. Via Brasero, la Sowecsom intervient dans le capital ou toute autre forme de fonds permanents, à hauteur de 1 euro pour 1 euro de capital apporté par les coopérateurs privés. «Le capital de départ est donc doublé. Par ailleurs, l'on constate un renouveau de la formule de la coopérative: chacun apporte du capital, sans viser le rendement financier. Les enjeux sont d'un autre ordre: climatiques, énergétiques, démographiques...»

Gestion participative

Outre des modes de financement alternatifs, les sociétés d'économie

sociale défendent un entrepreneuriat basé sur l'autogestion et des valeurs démocratiques. Crée en septembre à Schaerbeek, le supermarché participatif Bees Coop est basé sur «une réappropriation citoyenne de l'économie et une consommation non élitiste de produits bios et de qualité». L'organisation du travail s'inspire du modèle éprouvé de la Park Slope Food Coop de New York, fondée il y a 40 ans. Martin Raucent, un des cofondateurs de Bees Coop, développe: «Les propriétaires du magasin sont les coopérateurs et uniques clients, qui ont accès à une nourriture moins chère. Chacun influe directement sur les grandes orientations stratégiques du lieu, et les règles de participation ont été adaptées pour que le magasin puisse fonctionner avec des membres qui travaillent 2 h 45 par mois. Notre marge unique de 16% couvre les frais de fonctionnement.» Parmi les 2 000 coopérateurs de Bees Coop, trois profils se distinguent: des travailleurs, des «soutiens» et des personnes morales, à savoir une vingtaine d'associations de quartier (petits théâtres, lieux culturels...) avec lesquelles la coopérative collabore et resserre le lien social.

Ouvrir l'accès

Dans un autre registre, l'ASBL Les Grignoux, née à Liège en 1982, constitue également une référence dans le domaine. Cette entreprise culturelle d'économie sociale compte huit salles de cinéma, un café-galerie et une brasserie, répartis sur trois sites liégeois, et plus récemment le cinéma Caméo à Namur. Elle organise entre autres des matinées scolaires en Fédération Wal-



lonie-Bruxelles et une cinquantaine de concerts par an. Avec pour objectif principal «d'offrir une alternative à la culture dominante et de permettre au public le plus large possible de découvrir des films de qualité dans des conditions optimales». L'association fonctionne en autogestion avec des prises de décision démocratiques adoptées par une centaine de travailleurs. Tandis que les éventuels bénéfices des activités des Grignoux sont réinvestis au fur et à mesure dans d'autres projets tels que la rénovation en 1993 du cinéma Churchill ou la construction et l'aménagement il y a dix ans du cinéma Sauvenière, également soutenu par des fonds publics belges et le programme européen Feder.

Un monde qui fait sens

Le Centre d'économie sociale est également à l'origine du réseau européen de recherche internationale EMES, qui

coordonne des travaux sur les formes d'économie solidaire répandues dans différents pays. Parmi les buts poursuivis: l'échange de bonnes pratiques et une volonté de construire l'Europe avec une économie qui a du sens. Très active en la matière, l'Italie a été l'un des premiers pays à édicter une loi sur les coopératives sociales. De nombreux autres s'en sont inspirés, parmi lesquels la Corée du Sud qui se réfère régulièrement à des universités belges et américaines. Toutefois, défendent les responsables du réseau, «au lieu d'une homogénéisation des pratiques et des comportements économiques, il est indispensable de cultiver une "biodiversité" dans les logiques entrepreneuriales, les finalités de l'activité, les types de ressources et les modes de gestion pour que l'économie traverse mieux les crises en restant au service du plus grand nombre». Telles sont les bases de cette autre économie, résiliente et humaniste.

Le rôle résilient des monnaies complémentaires

Bernard Lietaer a beau être le concepteur de l'écu, l'archétype de la monnaie unique européenne, il est aussi l'un des plus fervents promoteurs des monnaies complémentaires. Ces dernières années, celles-ci se sont multipliées. L'outil inattendu pour contrer les crises systémiques que connaissent les monnaies officielles ?

Par Pierre Jassogne
Journaliste

«Dans tout système de flux complexes, comme l'économie où circule la monnaie, nous avons pu prouver qu'il y a des conditions pour une stabilité systémique. Pour qu'un système puisse devenir durable, il faut un équilibre entre deux forces, l'efficience et la résilience. Et la résilience requiert un minimum de diversité dans les moyens d'échange», entonne Bernard Lietaer. Un constat qu'il a posé notamment dans son livre *Au cœur de la monnaie*¹, le plus important de son propre aveu, dans lequel il s'interroge sur nos systèmes monétaires à travers une longue histoire, partant de la préhistoire pour arriver à la dernière crise financière. Mais l'économie n'a jamais voulu trouver cet équilibre, tout simplement parce que cela remettrait en cause le dogme du monopole monétaire. «De plus, la résilience réduit l'efficacité: les monnaies complémentaires sont moins efficaces qu'un monopole monétaire. Mais la résilience et une diversité monétaire constituent pourtant la condition indispensable pour

avoir une stabilité du système dans son ensemble», poursuit-il. C'est ce que Bernard Lietaer appelle une «économie intégrale», à savoir un système économique qui a réussi à instaurer un équilibre entre efficience et résilience, en créant et en alimentant respectivement le capital social et le financier, tout en respectant simultanément le capital physique et le naturel. «Ma thèse centrale est qu'il faut une diversité monétaire pour avoir une stabilité, une robustesse dans l'ensemble. Et une économie intégrale est indispensable pour qu'une société réellement durable puisse émerger en soutenant l'évolution humaine.»

Des monnaies collaboratives à travers les siècles

Et contrairement à une idée reçue, les monnaies complémentaires ne sont pas une réponse récente aux crises économiques. On les retrouve à différents moments de l'histoire. «Toutes les civilisations patriarcales

¹ Bernard Lietaer, *Au cœur de la monnaie. Systèmes monétaires, inconscient collectif, archétypes et tabous*, Paris, Yves Michel, 2013, 600 p.

La diversité monétaire est la condition indispensable pour avoir une stabilité du système.

du monde –Mésopotamie, Rome ou la Grèce, et chez nous depuis la Renaissance– ont toutes imposé l'idée d'une monnaie unique, qui se prête avec intérêts, contrôlée hiérarchiquement: c'est en fait un moyen automatique pour transférer des ressources vers le sommet de la hiérarchie du pouvoir. Ceci contraste avec toutes les sociétés dites «matri-focales», des sociétés où l'image la plus importante du divin est féminin, comme c'était le cas avec Isis en Égypte, avec les vierges noires au Moyen Âge et en Chine durant la dynastie Tang, la seule dynastie où une femme est devenue empereur», indique encore Bernard Lietaer. Toutes ces sociétés ont en effet en commun un écosystème monétaire et plusieurs types de monnaies: des monnaies compétitives comme dans les sociétés patriarcales, mais en parallèle, d'autres types de monnaies plus locales, sans intérêt, de nature collaborative. «Cela a permis la création de sociétés totalement différentes, et pas seulement en ce qui concerne l'image de la divinité! C'était des sociétés avec beaucoup moins de disparités économiques que les patriarcales, et surtout avec beaucoup moins de crises monétaires et économiques pendant des périodes qui se comptaient en siècles! Ce sont là aussi des précédents historiques

dans lesquels les monnaies complémentaires n'étaient pas marginales. Par exemple, au Moyen Âge, chaque ville, chaque évêché, presque chaque monastère avait sa monnaie qui engendrait des circuits économiques locaux, qui fonctionnaient très bien en parallèle avec les économies basées sur les monnaies royales, ou internationales.»

Le modèle suisse

À ce titre, les villes et les régions constituent aujourd'hui des laboratoires pour le développement des monnaies complémentaires. «La plupart des monnaies complémentaires actuelles, même celles à l'échelle d'une ville, permettent de créer du capital social. Ce qui est important, mais différent de la création du capital financier. C'est pourquoi, pour l'économiste, ces monnaies sont considérées comme insignifiantes parce que marginales. Mais le jour où ce ne sera plus le cas, je crois qu'il y aura alors un système qui, dans l'ensemble, sera beaucoup plus stable», continue Bernard Lietaer.

Cela dit, il existe diverses expériences particulièrement intéressantes comme le *wir* en Suisse, opérationnel sans interruption depuis 1934, dans un circuit parallèle, dédié aux entreprises qui l'utilisent. C'est aussi la monnaie complémentaire la plus importante, la moins marginale, prouvant d'ailleurs la thèse de Bernard Lietaer de l'efficience et de la résilience. «Il suffit de voir la stabilité de l'économie suisse. Nous avons pu démontrer que lorsque l'économie suisse s'affaiblit, le volume et le nombre de transactions



et participants du WIR augmentent, et lorsque l'économie est plus forte, ces nombre et volume ont tendance à diminuer. Il y a un effet de balancier. C'est donc bien un exemple concret qui démontre que dès qu'une monnaie complémentaire atteint une certaine taille, un équilibre s'établit avec la monnaie principale. Mais évidemment les banques, comme toute entité qui jouit d'un monopole, n'aiment pas la concurrence...»

Si aujourd'hui, la plupart des monnaies complémentaires n'ont pas encore atteint une certaine taille critique, la dynamique actuelle est aux yeux de Bernard Lietaer pleine d'espoir. De surcroît, le développement de ces monnaies pourrait à l'avenir résoudre divers problèmes sociaux. «Toute monnaie complémentaire créée sans intérêts aura tendance à

réduire les inégalités financières. On pourrait utiliser aussi une monnaie complémentaire, même officielle –cela a été proposé en Angleterre– en faisant acheter la part de CO₂ dans ses achats avec une seconde monnaie émise par l'État dans la quantité qui correspond en volume d'émissions de CO₂ accepté. Le prix de cette seconde monnaie flotterait avec la demande. Ce mécanisme permettrait de réduire les émissions de CO₂ d'un montant précis, par exemple de 20 %. C'est un moyen qui serait certainement efficace, mais il n'est pas encore testé à ce stade.»

La révolution «blockchain»

Enfin, Bernard Lietaer fait du développement du *blockchain*, ce système décentralisé d'enregistrement des transactions fort utilisé pour leur



sécurité par les monnaies virtuelles, une chance de remettre l'utilisateur au centre du jeu monétaire, et plus encore. «Il ne faut pas confondre le blockchain avec le bitcoin, ce dernier étant seulement le pilote qui a lancé l'idée. Mais le bitcoin est un pur instrument de spéculation: plus de 97% des transactions bitcoin sont purement spéculatives. Ce n'est donc pas vraiment une monnaie d'échange.» Ce qui n'est pas le cas du *blockchain*. «Bref, il y a littéralement un transfert graduel —que je n'avais franchement pas espéré— de l'économie normale (celle des monnaies nationales), par des milliards et des milliards qui sont en train de

passer vers un monde avec des monnaies complémentaires très pointues et dans lesquelles il y a de tout. Il est probable que 70 à 80% de ces monnaies ne vont pas tenir la route dans les marchés financiers, mais il y a aussi là-dedans 10% qui peuvent changer le monde.»

Face à cette transition, les gouvernements commencent à s'y intéresser, certains comme l'Inde ou le Canada essayant de lancer des projets concrets. De leur côté, les banques ont décidé que c'était la solution pour elles: la Banque Santander estime à plus de cinq milliards d'euros la réduction des coûts que cette technologie permettrait, rien que pour les banques européennes. Et une pléthore d'initiatives privées les accompagne. «Avant l'émergence de *blockchain*, je m'attendais à un autre krach, encore pire que celui d'il y a dix ans, étant donné que rien n'a changé. En effet, le système n'a évolué en rien, les acteurs sont toujours les mêmes, et leurs motivations identiques. Mais je vois désormais une possibilité graduelle de l'émergence d'une économie parallèle dans laquelle des acteurs classiques auront toujours leur place, mais plus de pouvoir sera donné à l'utilisateur. Un des *blockchains* comme Bancor donne le pouvoir d'émission d'une monnaie à ce dernier. Dans ce cas, il s'agit de n'importe qui ayant un téléphone mobile avec une connexion Internet. Avec cette technologie, tout le monde peut émettre littéralement une monnaie.» Bref, tout le mécanisme est déjà disponible pour l'émergence d'un monde monétaire décentralisé. 

Économie circulaire : boucler le cercle

Rares sont les concepts qui suscitent autant l'adhésion : il en est ainsi pour l'économie circulaire. L'Europe se veut pionnière en la matière dans la récupération et le traitement des déchets. Mais au-delà de la bonne volonté affichée, certains dénoncent un concept fourre-tout.

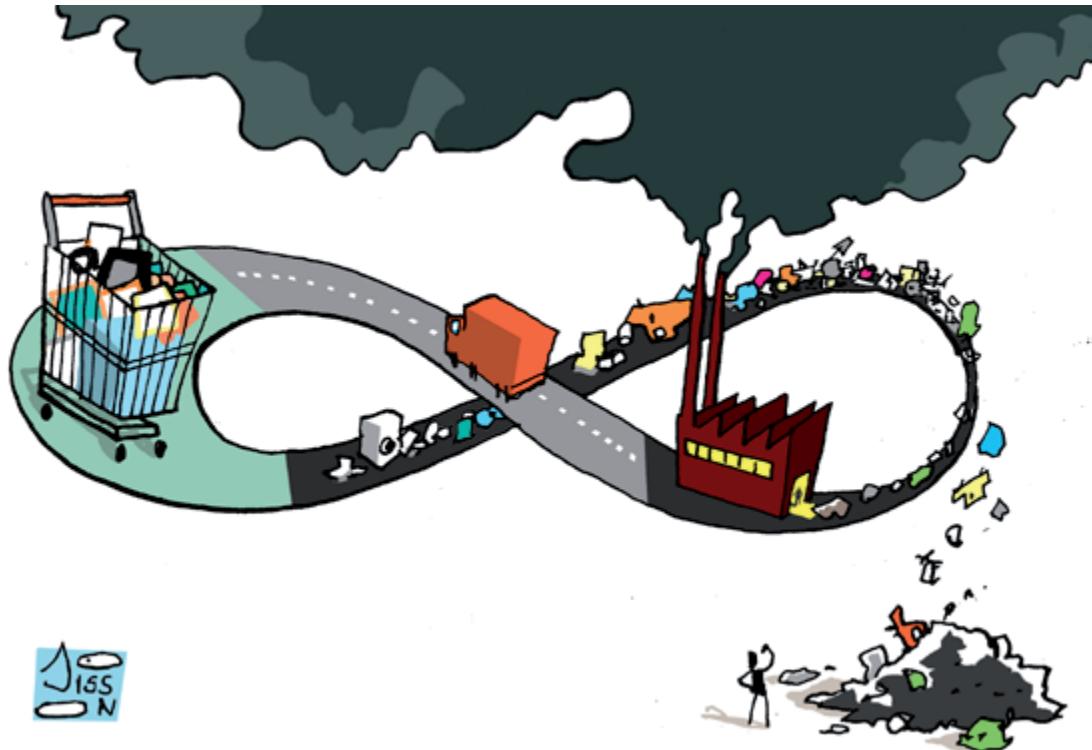
Par Pierre Jassogne
Journaliste

L'économie circulaire fait l'objet d'une attention importante, et sur le terrain, nombreux sont les États et les entreprises qui se sont plongés dans le bain en raison du potentiel de croissance que vise l'économie circulaire, en maintenant les produits manufacturés, leurs composants et les matériaux en circulation le plus longtemps possible. Plus efficace en ressource, le développement de ce modèle permettrait de générer de l'activité économique et des emplois, tout en préservant et réduisant l'impact environnemental pour la société. Une étude réalisée pour la Fondation MacArthur en 2013 indiquait que l'application des principes de l'économie circulaire permettrait de réaliser en Europe une économie nette annuelle estimée entre 380 et 630 milliards de dollars en matières premières. Un enjeu de taille, notamment quand on sait qu'en Europe, près de la moitié des déchets résidentiels et industriels recyclables sont enfouis ou incinérés. Outre que cela repré-

sente l'émission de dizaines de millions de tonnes de CO₂, cela représente aussi une valeur potentielle de plusieurs milliards d'euros. Selon les derniers chiffres disponibles sur Eurostat, l'économie circulaire a généré en Europe 141 milliards d'euros en 2014, un montant en hausse de 6,1 % par rapport à 2012.

Un paquet ambitieux

En avril dernier, après plusieurs années de négociations, l'Union européenne a enfin adopté son «paquet économie circulaire» qui octroie un cadre législatif unique et partagé par les États membres. Sur le recyclage des déchets «municipaux» (produits par les ménages et les entreprises), les objectifs sont de 44 % aujourd'hui pour atteindre les 65 % d'ici 2035. Pour les emballages, 65 % devront être recyclés d'ici 2025 et 70 % d'ici 2030. Le texte prévoit aussi des dispositions sur le gaspillage alimentaire – avec une réduction de 50 % d'ici 2030.



Enfin, l'Union se fixe comme objectif de collecter plus de la moitié de ses déchets plastiques d'ici 2030. «Ce paquet contient des mesures importantes en matière de gestion des déchets, mais va parallèlement plus loin en définissant des règles qui prennent en compte l'ensemble du cycle de vie d'un produit et qui visent à modifier le comportement des entreprises et des consommateurs», s'est félicitée l'eurodéputée italienne Simona Bonafe, chargée du dossier au Parlement.

Un point de vue également partagé par un fonctionnaire européen qui préfère conserver l'anonymat: «Il y a quelques années, on pouvait reprocher sur ce débat un manque d'ambition de l'Europe. Aujourd'hui, cette critique ne tient plus. La politique européenne est la plus ambitieuse au monde en ce qui concerne le taux de recyclage. Certes, certains souhaitaient des objectifs plus importants, mais l'essentiel est d'avoir un objectif clair et défini à long terme avec des investissements fixés, tant par les investisseurs privés que les États membres.» Selon notre intervenant, les lignes ont beaucoup bougé: «Tout le monde se rend compte que c'est un intérêt stratégique pour l'Union. À côté de l'enjeu environnemental, il y a un enjeu social, économique et industriel. Même les entreprises sont demandeuses parce que la pression des consommateurs est là: les pro-

ducteurs d'emballage sont prêts, par exemple, à prendre des engagements sur la recyclabilité de leurs emballages. Ce n'était pas le cas il y a quelques années encore...»

La principale innovation du paquet reste la volonté de miser sur l'écoconception. Pour jeter moins, il faut que les produits gagnent en durée de vie. Le constat dressé est simple : le recyclage des objets, même très poussé, ne suffit pas à en réduire assez l'impact environnemental. Aussi leur écoconception est-elle indispensable pour que les enjeux de durée de vie, de capacité à être réparés et à être recyclés des produits soient mieux pris en compte dès leur conception.

Le revers de l'économie circulaire

Car c'est là la faiblesse de l'économie circulaire, et malgré l'unanimité autour de l'enjeu, il s'agit d'un concept parfois fourre-tout. « Si sa force est de reposer sur une vision écosystémique des flux de matière et d'énergie, le revers est que cela nécessite de développer une approche et analyse complexe des produits, aussi bien en amont qu'en aval de la phase d'utilisation », souligne Gaëlle Warnant, chargée de mission chez Inter-Environnement Wallonie. Selon l'organisation environnementale, le danger serait de rester dans une vision compartimentée des différents maillons de l'économie circulaire.

« L'enjeu est de développer des mesures pour penser l'économie

Grâce au recyclage “infini” des matériaux, le spectre de l'épuisement des ressources semble conjuré.

circulaire en amont : la prévention des déchets et la réutilisation sont souvent les parents pauvres de l'économie circulaire. Cela pourrait pourtant être un bon levier pour réduire la surconsommation. Il faut en outre davantage travailler sur l'écoconception des produits en s'attaquant au problème de l'obsolescence programmée. Mais je n'ai pas l'impression qu'il y a beaucoup d'acteurs, y compris au niveau politique, qui osent remettre cela en cause. Consommer, c'est du PIB, c'est de la croissance, et l'économie circulaire vient se greffer là-dedans sans remettre en cause le modèle dans son ensemble », déplore Gaëlle Warnant.

À ses yeux, l'économie circulaire a encore beaucoup d'efforts à faire dans l'application de sa circularité. « Des études ont montré que des produits recyclés contenaient par exemple des produits toxiques. On se rend compte qu'il y a des risques dans les matériaux secondaires avec des normes de sécurité plus basses, notamment en termes de toxicité. C'est vraiment un gros défi : comment appliquer une législation sur les substances toxiques contenues dans les déchets afin de garantir aux produits recyclés un même

niveau de protection sur la santé et sur l'environnement ? Cela doit être une priorité, et c'est la raison pour laquelle il faut réfléchir en amont pour garantir un recyclage efficace, une seconde vie aux matières, plutôt que de l'hypothéquer avec des substances toxiques. Aujourd'hui, il y a un manque de transparence au niveau des producteurs pour connaître les matières utilisées, les composants, ce qui empêche de mieux gérer la chaîne de composition et le développement de l'économie circulaire.»

Les lois de la physique

De son côté, Suren Erkmann, professeur d'écologie industrielle à l'Université de Lausanne, estime le concept d'économie circulaire trop flou et scientifiquement imprécis parce qu'une économie totalement circulaire ne peut pas exister pour des raisons de thermodynamique. «Même en recyclant, il y aura toujours des déperditions de matière et d'énergie du fait de l'entropie», précise-t-il. «L'expression d'économie circulaire, facile à comprendre intuitivement, comporte une forte charge symbolique positive: l'image du cercle évoque la perfection, l'équilibre et surtout l'éternel recommencement. La métaphore circulaire appliquée à l'économie doit aussi sans doute sa popularité au fait qu'elle incarne un avatar récent d'un rêve immémorial de l'humanité: le mouvement perpétuel. Grâce au recyclage “infini” des matériaux, le spectre de l'épuisement des ressources semble conjuré. Il n'en est rien, car les lois de la phy-

L'image d'une économie circulaire semble ainsi destinée à un bel avenir, au risque de susciter quelques attentes excessives et de faux espoirs.

sique restent ce qu'elles sont», continue le professeur Erkmann.

À ses yeux, l'expression d'économie circulaire reste donc problématique d'un point de vue conceptuel: «Il serait plus exact de parler d'économie quasi cyclique, selon le langage plus scientifique de l'écologie industrielle, mais cette formulation, moins attractive, reste confinée dans des cercles restreints. L'image d'une économie circulaire semble ainsi destinée à un bel avenir, au risque de susciter quelques attentes excessives et de faux espoirs.»

Malgré ces critiques, Suren Erkmann estime que l'utilisation des ressources matérielles et énergétiques dans le système actuel recèle un potentiel d'optimisation considérable, et la quasi-cyclicité constitue certainement l'une des stratégies pour y contribuer. «Toutefois, la mise en œuvre concrète de l'économie circulaire, dans des conditions économiques réelles et sous contraintes réglementaires croissantes, s'avère complexe et laborieuse.»

Le capitalisme hors de lui

Le système capitaliste montre depuis bien longtemps ses limites, nous forçant à envisager, au-delà des grandes idéologies du siècle passé, d'autres solutions originales. De nombreux auteurs actuels vont chercher les sources du problème en dehors de la simple sphère économique.

Par Simon Brunfaut
Journaliste

Le climat social en France ainsi que les commémorations de Mai 68 viennent raviver une interrogation : le système capitaliste est-il réellement viable ? Avons-nous des solutions de remplacement ? Le philosophe slovène Slavoj Žižek a déclaré que nous vivions désormais dans une époque où il était devenu « plus facile d'imaginer la fin du monde que la fin du capitalisme ». Les théories critiques du capitalisme ne manquent évidemment pas, en Europe comme outre-Atlantique.

En France, trois théoriciens sortent du lot : Frédéric Lordon, Thomas Piketty et Emmanuel Todd. Tous trois ont pour caractéristique de déplacer la problématique du capitalisme hors du schéma strictement économique. Si Frédéric Lordon mobilise une théorie des affects et Thomas Piketty appelle à une régulation d'ordre politique, Emmanuel Todd fait quant à lui référence aux structures familiales, à l'aide d'une analyse démographique et historique.

Animateur idéologique du mouvement Nuit debout, économiste et directeur de recherche au CNRS en sciences sociales, Frédéric Lordon s'est engagé sur une voie originale qu'il explore maintenant depuis plusieurs années : montrer de quelle manière Spinoza est susceptible de compléter Marx. Selon lui, Marx a parfaitement expliqué comment fonctionnait le capitalisme et Spinoza permet pour sa part de comprendre comment le capitalisme agit sur les passions, les désirs et les affects des individus. Le capitalisme est une structure ultra-profonde qui implique des rapports de domination précis.

Des affects joyeux au travail réenchanté

Comment le capitalisme peut-il réussir à « mettre en mouvement » les salariés, à les faire adhérer à des objectifs qui ne sont pas les leurs et qui, le plus souvent, sont ceux-là mêmes qui les asservissent ? Pour

Lordon, «la servitude volontaire n'existe pas. Il n'y a que la servitude passionnelle. Et elle est universelle.» Cette puissance des désirs et des affects peut s'exercer selon deux modalités principales: par les affects tristes et les affects joyeux. Le premier cas est le plus simple à comprendre: préoccupé par sa survie, l'ouvrier est contraint de se soumettre au capital en lui donnant toute sa force de travail et en obtenant ainsi un salaire, rapport salarial qui est précisément un rapport de domination. En ce cas, les affects tristes sont égayés par des affects joyeux développés grâce à l'accès à la consommation.

Aujourd'hui, un deuxième cas se profile à l'horizon du projet capitaliste néolibéral. Le néolibéralisme fonctionne sur la base d'affects joyeux spécifiques, construits en interne, et qui ont notamment pour but de persuader le salarié qu'il va se réaliser pleinement dans son travail. Il ne s'agit plus de dire que le travail est pénible et de lui fournir une panacée, il faut le réenchanter. Ainsi s'instaure une domination qui n'est plus extérieure, mais intérieure. Bien plus efficace, mais aussi plus dangereuse, car elle est complète: l'individu est pris dans la logique de soumission au système à partir de lui-même. On laura compris, pour Lordon, ce sont les passions les moteurs de l'histoire. Mais comment dès lors se libérer de ce schéma? L'affect décisif pour faire advenir le changement, c'est le mécontentement. Lordon conserve »l'espoir que, de discutable, le capitalisme

Piketty donne donc tort à Marx qui estimait que l'accumulation du capital finit par provoquer la chute du rendement.

finisse par entrer dans la région du dépassable». Il propose toute une série de mesures concrètes, «une stratégie de choc», basée sur «le mécontentement, la force historique affective capable de faire bifurquer le cours des choses.»: une minutieuse déconstruction de l'Union européenne, une nationalisation des banques, une sortie du salariat, de l'euro, mais également une conservation de l'État à travers la mise en place d'une autre Constitution.

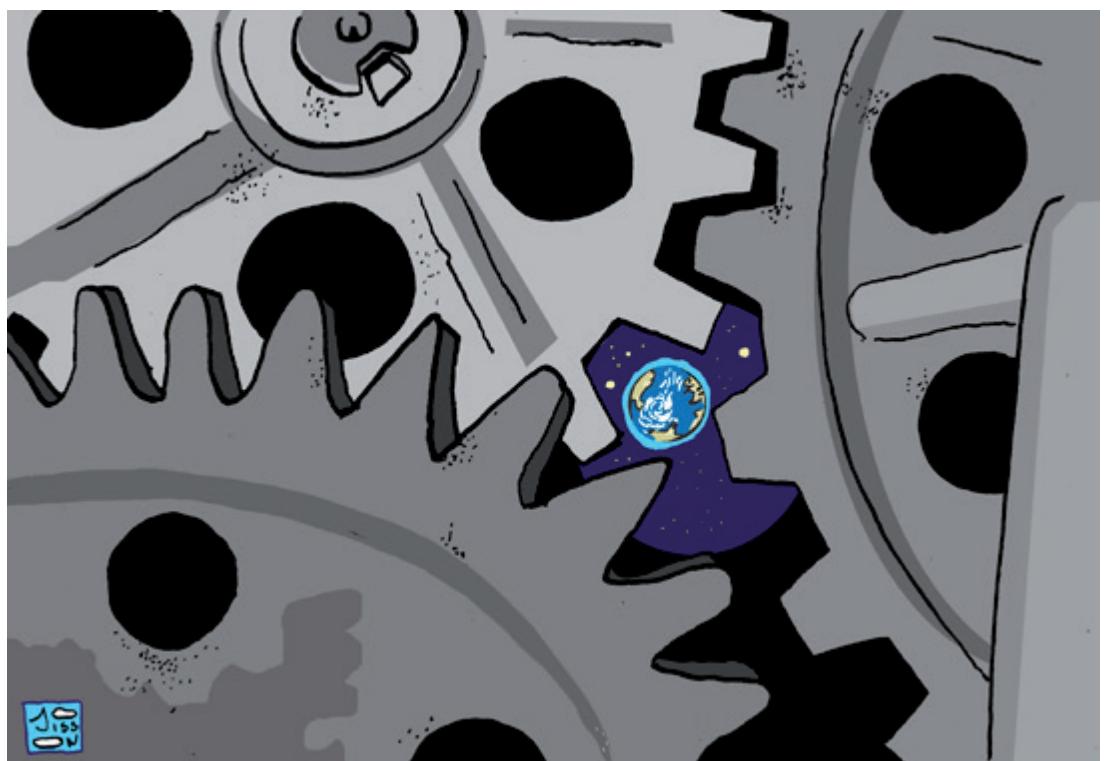
Dépasser l'inégalité

De son côté, Thomas Piketty a publié *Le Capital au XXI^e siècle*¹, immense succès de librairie, où il tente de produire une nouvelle façon de faire de l'économie en dehors des schémas classiques et des rigidités doctrinaires: l'enjeu de l'ouvrage est d'opérer un retour sur les grandes questions de l'économie politique, en sortant des modèles –largement majoritaires– fondés sur le principe qu'il n'y a pas d'autres possibilités. Le cheval de bataille de Piketty est l'inégalité. Il étudie la différence entre le revenu du patrimoine et le revenu de production. Sa solution est moins révolutionnaire que régulatrice. L'idéal serait, selon lui, de mettre en place

¹ Et tout récemment, *Rapport sur les inégalités mondiales 2018*, Paris, Seuil, 2018, 528 p.

un impôt mondial progressif sur le capital qui permettrait d'envisager une flexibilité au niveau de la propriété privée, rendue plus temporaire. Le constat que fait Piketty est celui-ci: le patrimoine va plus vite que la croissance. En d'autres mots, le passé dévore l'avenir. Héritière de L'Oréal, Liliane Bettencourt a, en 30 ans, augmenté son patrimoine autant qu'un entrepreneur comme Bill Gates. La fortune se reproduit toute seule, plus vite que le travail. Piketty donne donc tort à Marx qui estimait que l'accumulation du capital finit par provoquer la chute du rendement. C'est la fameuse thèse de la baisse tendancielle du taux de profit. Nous observons l'inverse: le système ne va pas s'effondrer de lui-

même et il n'y a pas d'issue naturelle d'un point de vue économique. C'est ma concentration du capital qui ne peut pas être acceptée socialement, qui pose donc un problème politique de fond. La question est bien de savoir si les citoyens sont capables de se mobiliser ou s'ils estiment qu'on ne peut rien y faire: «S'il y a des règles permettant à chacun d'accéder au patrimoine, en soi, cette contradiction n'est pas forcément un problème. Là où cela bute, c'est si cette hausse du patrimoine va de pair avec une concentration entre un petit nombre de personnes. Or, c'est cela que l'on voit actuellement. Cette tendance est tout simplement incompatible avec nos sociétés démocratiques.



Car cette concentration du pouvoir économique équivaut à une concentration de la capacité d'influence sur les processus de lobbying politique et cela remet en cause les valeurs des sociétés démocratiques.»

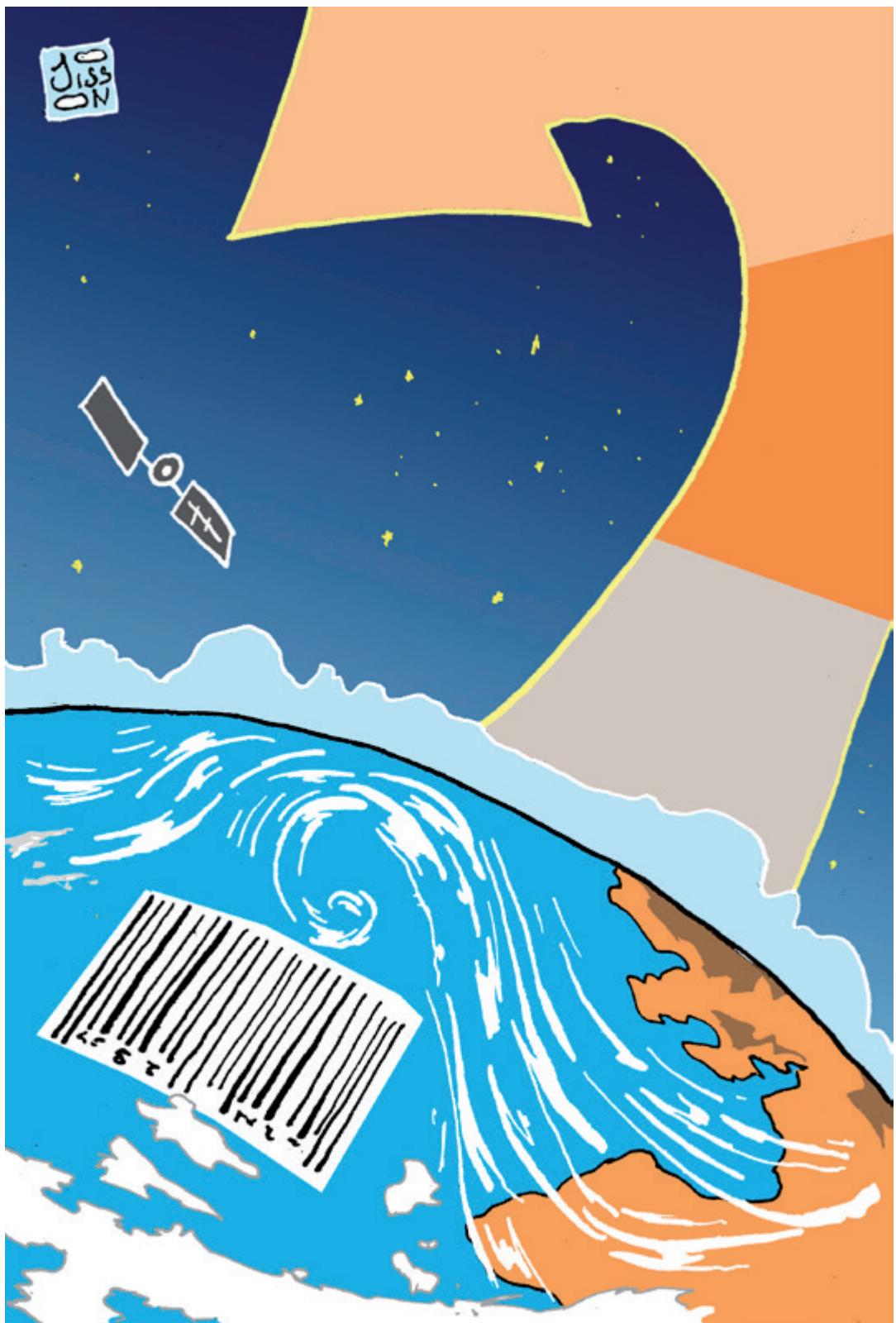
Relier l'économie

Pour Emmanuel Todd, historien et démographe, à qui l'on doit, entre autres, les ouvrages *Où en sommes-nous* et *L'Illusion économique*, le constat est sans appel: ce n'est pas la mondialisation qui vient briser la nation et, en quelque sorte, la dépasser, c'est l'auto-destruction progressive de la nation qui génère la mondialisation. En d'autres mots, la question de Todd est profonde: le problème posé par le capitalisme est-il vraiment d'ordre économique ? Telle est l'«illusion économique» : faire de l'«économique» un facteur détaché de tout contexte, une fonction hypostasiée et idéologisée, une immense tautologie. Le point de départ de l'analyse de Todd est anthropologique: il étudie les structures familiales. À partir de l'observation des sociétés paysannes préindustrielles, Todd dégage différents types familiaux en fonction de trois critères principaux: le rapport entre les parents et leurs enfants, le rapport entre les enfants et la règle de mariage. En assemblant ces différents critères, il distingue plusieurs grands types de familles, correspondant chacune à un certain système de valeurs (la famille nucléaire absolue, libérale et non égalitaire, la famille nucléaire égalitaire, la famille souche et la

Je suis arrivé à la conclusion, il y a quelques années, que le protectionnisme était la seule conception possible.

famille communautaire). Ensuite, il essaye de comprendre les formes de capitalisme qui se développent à partir d'une certaine structure familiale. Par ailleurs, Todd est connu pour ses prises de position publiques au travers desquelles il dénonce régulièrement le libre-échange et l'euro, tout en s'en prenant aux élites françaises. Ses solutions, parfois provocantes, ont cependant le mérite d'être claires: « Je suis arrivé à la conclusion, il y a quelques années, que le protectionnisme était la seule conception possible et, dans un second temps, que la seule bonne échelle d'application du protectionnisme était l'Europe. »

On le voit, si ses trois auteurs partagent un même constat de départ, ceci n'empêche pas la présence de différences profondes dans leurs approches: Là où Frederic Lordon cherche, à travers sa compréhension des passions et des affects, à raviver une certaine sensibilité révolutionnaire, Thomas Piketty plaide pour une régulation plus modérée qui fait appel à la politique internationale. De son côté, Emmanuel Todd, en s'affirmant keynésien, convoque le protectionnisme et la nation. 



«À croire qu'un prof ne vaut pas un prof!»

Pierre-Stéphane Lebluy est enseignant à Gosselies. Pour la première fois de sa carrière, il a donné un cours de «philosophie et citoyenneté» (CPC). «Espace de Libertés» l'a suivi tout au long de l'année pour comprendre les enjeux – théoriques et pratiques – de ce cours; percevoir, au plus proche du terrain, les doutes et les espoirs qu'il suscite. Épisode 5: Un bilan sous forme de plaidoyer.

Par Cédric Vallet
Journaliste

Il flotte comme un air de fin d'année scolaire... Pierre-Stéphane Lebluy, notre professeur de philosophie et de citoyenneté, nous reçoit dans son jardin. Il sait que c'est un peu prématuré, mais il se prête volontiers au jeu: dresser un bilan de cette première année d'enseignement de ce cours si particulier. Le CPC, «un cours qui permet aux élèves de réfléchir de manière libre, de se décenter», rappelle Pierre-Stéphane Lebluy. Ce dernier souhaite parler *cash*. Car cette première année lui a laissé un goût amer. Il déroule: «L'idée de départ du CPC, qui est de travailler le vivre ensemble, est une idée magnifique. Mais cette idée est abîmée par des éléments extérieurs, par des jeux de pouvoir.»

Dans le libre, un contenu dilué

L'exemple des formations est, selon Pierre-Stéphane Lebluy, assez symptomatique des «inégalités de traitement qui règnent entre les élèves d'une part

et entre les enseignants d'autre part». Chaque professeur qui donne ce cours de philosophie et de citoyenneté dans l'enseignement officiel doit suivre une formation certifiante de 180 heures. Pierre-Stéphane Lebluy estime que le niveau de ces cours en «didactique à la philosophie et à la citoyenneté» est extrêmement variable («c'est la cata», glisse-t-il). Mais le véritable problème n'est pas là. Il se situerait plutôt dans les vieux clivages de l'enseignement belge. C'est en tout cas ce que pense l'enseignant: «Les professeurs de l'enseignement libre sont dispensés de cette formation. À croire qu'un professeur n'est pas égal à un autre professeur.»

Les écoles de l'enseignement libre sont censées transmettre les connaissances en philosophie et citoyenneté qui figurent dans un programme, lui-même tiré d'un référentiel commun à toutes les écoles de la fédération Wallonie-Bruxelles. «Mais dans le libre,

il n'y a pas une seule heure de cours qui est consacrée à la philosophie et à la citoyenneté, ajoute-t-il. La matière est censée être disséminée dans tous les cours, y compris la gymnastique.»

En envisageant la matière comme un axe transversal, l'enseignement libre se donnerait surtout les moyens de diluer le contenu, de l'affadir, voire de ne pas le donner. Pour éviter les inégalités, Pierre-Stéphane Lebluy propose que «tous les enseignants du libre suivent cette formation pour savoir de quoi ils parlent et encore, s'ils en parlent. Car dans l'enseignement officiel il nous faut respecter les règles, dans le libre, on s'arrange pour les contourner».

Pierre-Stéphane Lebluy en est convaincu: l'enseignement libre «qui parfois montre une tendance à préformer les esprits» se méfie fortement de ce cours aux visées émancipatrices. La grande crainte de l'enseignant hennoyer, c'est que ce «modèle» du libre soit transposé dans l'enseignement officiel dans le cadre du pacte d'excellence. «Le CPC pourrait être avalé dans un grand module de sciences sociales», pense-t-il.

Le rêve des deux heures

L'autre grande difficulté qui bride Pierre-Stéphane Lebluy et ses collègues, c'est le manque de temps. Le professeur plaide pour que les élèves suivent «deux heures de CPC obligatoire plutôt qu'une à l'heure, cela permettrait de réellement développer le cours. La première difficulté que l'on rencontre face aux élèves concerne le sens des mots. Se mettre d'accord sur

© Olivier Wiame



le sens des mots, de certains concepts prend beaucoup de temps avant même d'avoir ouvert le programme.»

Au beau milieu de ce mécontentement subsiste un motif de satisfaction, essentiel: les élèves. La rencontre avec ces jeunes d'horizons si divers donne du baume au cœur à celui qui dit vouloir «lutter contre les replis identitaires». «J'avais des craintes en début d'année, mais je me sens très épanoui avec ce public mélangé, aux différentes convictions. J'aborde tous les thèmes, sans tabou, en respectant chacun.» Pierre-Stéphane Lebluy est bel et bien prêt à rempiler pour une deuxième année en tant que prof de CPC. 

74 Manu Bonmariage, cinéaste de l'humain

76 Écrire les mots sans mal



Manu Bonmariage, cinéaste de l'humain

Caméraman, réalisateur... Manu Bonmariage a, durant des années, capturé au plus près le quotidien des hommes, leurs crises, leurs angoisses, leurs combats. Aujourd'hui, à son tour, il devient lui-même le sujet d'un portrait touchant, signé par sa fille, Emmanuelle.

Par Sigrid Descamps
Journaliste

Allô Police, Les Amants d'Assises, Ainsi soit-il, Vivre sa mort... Quelques films parmi d'autres, emblématiques de la carrière de Manu Bonmariage –célèbre également pour toutes ses collaborations avec l'émission «Strip-Tease»–, de son regard sur la vie aussi. Un regard toujours posé à hauteur d'hommes... «Mon père est un émotif actif primaire», raconte Emmanuelle Bonmariage, qui dresse aujourd'hui le portrait de son paternel dans *Manu*, documentaire touchant, qui nous dévoile tant l'homme que le cinéaste. «C'est un instinctif, qui agit sans réfléchir de prime abord. Qui tombe sous le charme d'êtres marginaux ou en crise. Des personnages-miroirs pour son cinéma du direct. Il a filmé tant d'êtres humains plongés dans des moments de vie complexes, saisissant la fragilité, l'aspect parfois tragi-comique de certaines situations. À travers les images qu'il a rapportées, je suis troublée par une humanité profonde dans ce qu'elle a de complexe, de drôle, d'absurde et d'émouvant à la fois», poursuit-elle.



«Manu»
Documentaire
d'Emmanuelle
Bonmariage
BE • 2018 • 92'
En salles dès le
06.06

que celui qui prend la parole ou réalise l'action prenne toute son importance. C'est une forme d'engagement de sa part, ça n'a rien de furtif. Les gens qui se retrouvent en face de moi ne sont pas toujours à l'aise, parfois ils sont même très mal à l'aise. Mais cela n'a pour moi rien de malsain, au contraire; sa parole n'est pas une réaction à une accusation, c'est plutôt une remise en question auquel lui-même ne s'attend pas. Même si parfois, la personne en face de moi ne me plaît pas nécessairement, je reste amical. Je me mets à sa place, j'instaure une forme de camaraderie tout en restant sérieux, sans verser dans la familiarité. Je préfère parler de générosité... Je ne me vois pas comme un maître du jeu, même si parfois, en interpellant, je provoque. Mais ce qui va sortir de cette interpellation et de cette remise en question sera riche.»

Bousculer le quotidien

Pousser à la remise en question, bousculer, mais aussi questionner le quotidien, et la société elle-même, voilà un fil rouge qui traverse tous les films de Manu Bonmariage. «Pour

«Mon but, c'était de dévoiler le personnage», confesse l'intéressé. «J'aime



Manu filmé par Emmanuelle : père et fille réunis au cœur d'un documentaire-hommage.

moi, tout part toujours d'une personne. Cela devient un sujet, puis un film. Cela n'a rien à voir avec du journal télévisé», précise le cinéaste. Avec toutefois des thèmes récurrents, dont l'amour, la religion, le droit de mourir dignement, l'isolement, l'enfermement... Sa fille Emmanuelle confirme : «En revoyant ses films, on retrouve des sujets qui reviennent, qui l'interpellent particulièrement. Comme l'emprisonnement, au sens large du terme. Il est ainsi question de prison dans *Les Amants d'Assises* évidemment, mais aussi dans *L'Amour en prison, Avoir 20 ans en prison...* Mais il a aussi tourné plusieurs fois dans des établissements psychiatriques : *Amour fou, Pas si fou*, entre autres. Selon moi, cette thématique récurrente de l'isolement est liée à son adolescence, qu'il a passée dans une pension catholique, une

période de sa vie qu'il a lui-même vécue comme un traumatisme.»

Ému, l'intéressé confirme : «C'était dur à crever, qu'est-ce qu'on peut pleurer à 12 ans dans ce genre d'endroit. Cela a créé en moi une forme d'empathie et de sympathie pour tous les gens qui sont enfermés, que ce soit en prison, en asile, en centre fermé... Je crois qu'avoir moi-même connu cela m'a rendu plus attentif aux autres, à les regarder sans jugement. Quand je tournais dans ces lieux clos, qui sont des endroits où l'être humain est mis à l'épreuve, c'était sans doute pour moi une façon de revenir dans la pension, mais en m'y fondant autrement, en y posant un autre regard.» Un regard et une empathie qui lui ont permis en quelques décennies de faire jaillir des témoignages et émotions intenses. Avec un ton et une force uniques.

Écrire les mots sans mal

Ils honnissent Bescherelle ta mère et le Projet Voltaire. En s'attaquant au dogme et en désacralisant le code qui régit la manière d'écrire les mots, deux anciens profs de français incitent le public à s'autoriser un discours critique sur l'orthographe et à s'interroger sur ses enjeux démocratiques.

Par Amélie Dogot
Secrétaire de rédaction

À quoi sert une dictée, si ce n'est à faire des fautes? «Fini le baratin, point. L'écriture ne constitue ni la finalité ni la nature première du dire, point. Inutile d'alourdir la plume par une pénible fioriture, point. Si le code s'améliore, virgule, il définira une manière directe de traduire le son par le signe, virgule, libre de toute morale, point final.» Nettamente plus facile que la dictée du Balfroid ou de Mérimée! Normal, celle-ci se veut transparente. C'est ainsi que s'entame *La Convivialité*, spectacle qui oscille entre théâtre documentaire et *infotainment*. Pendant près d'une heure, les «absurdités que l'école s'efforce de faire passer pour des subtilités» de l'orthographe et de la grammaire normative sont décortiquées. Le public hilare participe activement et joyeusement au lynchage du prétextu génie de la langue française. Même si ça fait parfois un peu mal aux yeux.

Des curés... défroqués

Arnaud Hoedt et Jérôme Piron ont commencé à poser un regard critique sur la manière d'écrire le français pen-

dant leurs études de langues et littérature romanes. Devenus enseignants, ils n'ont pas voulu devenir les «curés de la langue». «J'étais surpris du rôle qui m'était assigné», raconte Arnaud Hoedt, ancien cancre en orthographe rééduqué à l'université à coups de Grevisse. «Les élèves me demandaient sans cesse: "Est-ce que ça se dit?" Ce à quoi je répondais toujours: "Tu viens de le faire!"» «L'école a une espèce d'obsession pour l'écrit», poursuit Jérôme Piron, ancien prof de religion et amateur de spectacles vivants. «Savoir écrire serait plus important que de maîtriser la langue!»

C'était mieux avant

Et pourtant, tout le monde semble s'entendre là-dessus: l'orthographe des jeunes d'aujourd'hui serait déplorable et les réformes – passées sans grand succès depuis 1835 – constituerait une dégradation, un nivellement par le bas. Que du contraire, selon nos empêcheurs d'orthographier en rond. «Remplacer le temps scolaire passé à apprendre des absurdités par du temps



À voir

«La Convivialité»
De Arnaud Hoedt et Jérôme Piron
Au théâtre Le Public (Saint-Josse-ten-Noode)
02.06 > 23.06
www.laconvivialite.com

À lire

Arnaud Hoedt, Kevin Matagne et Jérôme Piron, «La faute de l'orthographe», Paris, Textuel, 2017, 104 pages.
Prix: 19 euros



© Véronique Vercheval

passé à apprendre d'autres matières ne peut qu'être bénéfique pour les élèves!», scande Jérôme Piron. «C'est le *statu quo*, le refus de l'effort d'améliorer l'orthographe qui nivelle par le bas. Les valeurs défendues par les puristes – effort, rigueur – sont en fait du côté des progressistes», poursuit Arnaud Hoedt. Les peurs et réticences sont nombreuses, mais pas insurmontables.

Un outil à reconvivialiser

« Va apprendre à écrire avant de te permettre de t'exprimer!» lit-on souvent sur les réseaux sociaux. Celui qui fait des fautes est jugé, sanctionné, couvert d'opprobre. «En attaquant la faute, on décrédibilise la personne», déplore l'ancien prof de religion. Source de discrimination sociale, l'obsession de la forme donnée à la langue écrite prend le pas sur le fond, les idées, le débat et réduit au silence les analphabètes et les dyslexiques. Pourtant, on l'a presque oublié: la sacro-sainte orthographe n'est

en fait qu'outil au service de la langue. «Quand un outil n'est plus au service de l'homme, mais que c'est l'homme qui est au service de l'outil, cet outil a alors dépassé ce qu'Illich appelle son "seuil de convivialité".»

Les acteurs du changement

Pour renouer avec cette convivialité donc, les deux non-comédiens souhaitent changer l'orthographe en s'attaquant à «ce qui ne porte pas de sens». Et ils commencent avec une proposition concrète de réforme sur l'accord des participes passés. «On ne peut pas changer l'orthographe sans changer le regard que l'on porte sur elle», disent-ils en chœur. Leur «discussion dirigée» devenue spectacle qu'ils mènent de salons en scènes depuis 2015 est donc un moyen de mener une action politique sur la langue. «Mais nous ne pouvons qu'inciter les gens à remettre l'orthographe en question. On propose, et l'usage tranchera!»

Un son, combien de manières de l'écrire ? Pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple ?

Mille ans de Lumières ?

L'irruption des «Lumières» dans la pensée occidentale date-t-elle du XVIII^e siècle et est-elle exclusivement un fait européen? Cette question pourrait paraître oiseuse. Pourtant, selon la manière dont on y répond, se dessinent des visions du monde complètement différentes. C'est la première réflexion que provoque le dernier ouvrage en date de Roland de Bodt qui ouvre des perspectives beaucoup plus larges. On peut les résumer en quelques mots mais les questions qu'elles soulèvent sont immenses. En effet, Locke, Kant, Voltaire et leurs nombreux épigones européens ne constituent pas les seules références de ce moment de l'histoire de la pensée que l'on appelle les Lumières par référence à la fameuse interrogation de Kant de 1784. Pour de Bodt, la singularité européenne ne serait qu'un mythe. D'autres sources, plus lointaines, plus anciennes, et trop largement refoulées par des logiques de domination propres à la civilisation européenne, préfigurent l'aspiration irrépressible de l'humanité à l'émancipation. En particulier des courants issus du monde méditerranéen que nous avons une forte propension à occulter, voire à nier. Pour l'auteur, on peut remonter jusqu'au IX^e siècle pour trouver, déjà, des traces tangibles d'une activité intellec-

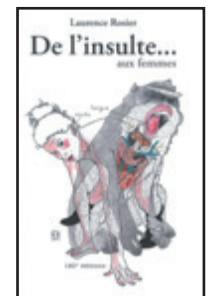
tuelle préfigurant l'esprit des Lumières. Et de citer le philosophe persan al-Farabi comme exemple d'intellectuel animé par un véritable esprit encyclopédique avant la lettre. Pour Roland de Bodt, la temporalité des Lumières commencerait donc au moment où les traditions du Livre agrémentent la réception de la logique aristotélicienne et où la «faculté de connaître» acquiert une certaine autonomie par rapport à la théologie, la morale, la politique ou encore l'esthétique; elle se clôt (temporairement? définitivement?) mille ans plus tard avec comme point de repère symbolique le recours à l'arme atomique en 1945. L'auteur plaide ici pour une (re)



Petit théâtre de l'insulte sexiste

Que celui qui ne s'est jamais laissé aller à un bon mot «limite» jette la première pierre. Mais aujourd'hui, certains propos qui étaient naguère de l'ordre de la blague de comptoir de bas étage sont légalement répréhensibles. C'est le cas des insultes sexistes qui ont vu leur impact être démultiplié avec l'avènement d'Internet. C'est la raison pour laquelle, d'ailleurs, la Belgique a fait œuvre pionnière avec la loi du 3 août 2014 –unique au monde au moment de sa promulgation– qui condamne les actes dégradants physiques et verbaux, tels que les insultes et les gestes obscènes commis dans des circonstances publiques, donc aussi sur les forums Internet ou les réseaux sociaux. Bien entendu, l'insulte sexiste n'est pas à sens unique précise la linguiste de l'ULB Laurence Rosier, et n'est donc

pas l'apanage des hommes, tant s'en faut. Néanmoins, il est un domaine où la réciproque dans l'outrance genrée n'est peut-être pas de mise: le ciblage des femmes politiques et publiques par des discours d'une violence sexiste hallucinante qui, le plus souvent sur un mode ludico-sarcastique, se déchaîne à l'encontre de ces femmes qui, pour une raison ou une



Un musée imaginaire

prise en compte de l'apport des civilisations du bassin méditerranéen, en particulier musulmanes, dans le lent processus d'appropriation de «la vocation de chaque homme à penser par lui-même», pour paraphraser ce bon vieux Kant. La thèse de Roland de Bodt a le mérite indéniable de proposer une perspective trop souvent négligée. Car ce désir profond de penser par soi-même et ne pas s'en remettre aveuglément à «ceux qui savent» n'est en effet pas une exclusivité européenne, on la retrouve dans l'histoire du monde, à toutes les époques et sous toutes les latitudes. Et, ajouterons-nous, pas uniquement sur les rives de la Méditerranée... (jph)



Roland de Bodt, «Le Millénaire des Lumières», Mons, Le Chariot/Art & Publics, 2017, 126 pages. Prix: 11 euros

autre, sont sous les projecteurs de l'actualité. C'est dans les réseaux sociaux où la parole semble devoir se défaire de tous les garde-fous que Laurence Rosier a trouvé un «corpus en actes» particulièrement foisonnant. En bonne linguiste, elle analyse ici «les rapports au langage (en tant que) relation au pouvoir et à la légitimité d'une parole violente comme arme politique». À lire et à méditer. (jph)



Laurence Rosier, «De l'insulte faite aux femmes», Bruxelles, 180° éditions, 2017, 192 pages. Prix: 17 euros

Dans tout ce qui est sorti ces dernières semaines à propos de Mai 68, il y a certes pas mal de rado-tages d'anciens combattants plus ou moins bien inspirés. Quelques pépites sortent cependant du lot, comme ce *Mai 68 raconté par les objets* proposé par les éditions Couleur livres. Elles le précisent d'emblée: les quatre auteures n'ont pas «fait» Mai 68. Elles étaient trop jeunes à l'époque (ou peut-être même pas encore nées).

Mais ce sont des historiennes qui avouent avoir parfois un peu de mal avec les querelles mémorielles que «l'événement 68» continue de générer aujourd'hui. On l'a déjà dit à maintes reprises, Mai 68 ne se réduit pas aux journées parisiennes, c'est un *momentum* qui dépasse largement le cadre français. Nos auteures insistent: Mai 68 est surtout une borne chronologique qui facilite la compréhension de cette période de basculement. Mais comment ne pas retomber dans le piège du monopole interprétatif, militant, nostalgique ou autre? Les auteures ont choisi le biais des objets de la vie quotidienne, ces «fragments de la vie matérielle qui forment un petit théâtre de l'ordinaire». Ce véritable dictionnaire à la Prévert propose des entrées aussi contrastées que la Deux-Chevaux, la toque en léopard du président Mobutu ou la guitare des groupes hippies... Des objets qui, autant que les faits et leurs interprétations, disent le corps social. D'une certaine manière, il s'agit ici d'entrer par le petit bout de la lorgnette dans l'univers mental de la génération qui a «fait» Mai 68 ou qui, en tout cas, en a entendu tellement parler qu'il en est devenu un élément clé de leur mémoire collective... (jph)



Amandine Lauro, Valérie Piette, Caroline Sägesser et Cécile Vanderpelen, «Mai 68 raconté par les objets», Bruxelles, Couleur Livres, 2018, 224 pages. Prix: 19 euros



Islam et Islande

Par Xavier de Schutter
Philosophe

À moins d'être l'Immaculée Conception, la vierge mère de Dieu ou la fille du prophète, toutes les femmes sont la perte de l'homme, la cause de sa chute, la source de ses faiblesses, l'origine de ses maux comme du Mal. Les hommes le savent bien: Satan l'habite. Depuis la tentatrice Ève avec son fruit défendu qui reste en travers de la gorge des mâles ou depuis la belle Pandore avec sa funeste boîte, la femme est une plaie, une gangrène, une calamité, un désastre ambulant, et de surcroît, si elle est bien plantée sur de jolies jambes, un constant appel à la débauche. A-t-elle seulement une âme? On se l'est demandé. N'est-elle pas née d'une vulgaire côtelette extraite de son maître et mari, l'Homme? Que si!

Étant progressiste, je n'irai pas jusqu'à dire que c'est pour cela qu'il convient de l'infibuler, l'exciser, la voiler et la confiner dans sa cuisine ou son gynécée – quoique –, mais je clame qu'il est urgent de prendre une mesure de salut public en refusant de lui serrer la main, quelle impudeur! Et en séparant hommes et femmes dans nos trams, autobus et omnibus, sans parler des salles de sport, des piscines et des écoles dont elles devraient être exclues. Car de toute évidence là n'est pas leur place, ainsi que le revendique le très éclairé parti Islam qui nous annonce l'imminence de la charia en Occident, c'est-à-dire l'avènement de temps heureux où chaque sexe sera enfin ou à nouveau à

sa place. *Mutatis mutandis*, Aron Berger, le candidat juif ultra-orthodoxe qui fut pressenti pour être sur la liste anversoise du CD&V, tombe d'accord avec ledit parti Islam.

De l'islam à l'Islande, la quasi-homophonie induit en erreur car rien de plus différent que ces deux *isla-là*. Figurez-vous que les Islandais poussent leur fanatisme égalitariste jusqu'à se vanter d'aligner les salaires des femelles sur ceux des hommes et de parader à la tête du classement du rapport du Forum économique mondial sur la parité. Certes, tous les Islandais, du moins je l'espère, ne partagent pas cette interprétation littéraliste de leurs sacro-saints droits de l'homme. Il n'empêche: Reykjavik refuse de reconnaître que la place d'une femme n'est pas à côté d'un homme dans les transports en commun et cela suffit pour que nous voulions ce repaire de Vikings aux gémomies. En tout cas, c'est décidé, moi je vote pour le parti éclairé qui va enfin mettre de l'ordre dans notre société pornographique où d'impudiques Valkyries dévoilées s'assoient à mes côtés dans le bus. Faut pas charrier. Laissez-moi vous rappeler que le mot «sexe» dérive, tels un «sécateur» ou une «secte», du verbe *secare* qui signifie «trancher, séparer»: par définition, les sexes doivent être séparés. Existe-t-il meilleure preuve qu'il est temps



Les Pompes Funèbres Générales de Belgique

s.a. **Tielemans**

Maison fondée en 1875

Funérailles civiles

de toutes classes et crémation

Chaussée d'Alsemberg 19 - 1060 Bruxelles

Tél. 02 537 05 64

Direction: Michèle et Jacques Delrieu-Raulier

Funérailles Wyns

Transferts,
Funérailles, Crémations,
Assurances décès,
Contrats personnalisés

24h/24h

Tél: 02 538 15 60
GSM: 0477 28 76 26

Rue aux Laines 89
1000 Bruxelles
(près de St Pierre Et Bordet)

Contact: Dominique Peeren



**SOCIETE BELGE
POUR LA
CREMATION**

Association sans but lucratif
Fondée en 1906

Seuls, au service du public,
nous défendons la dignité de l'idéal
crématiste. Faites-vous membre
Assistance, complète
et désintéressée

DOCUMENTATION GRATUITE
SUR DEMANDE ET SANS
ENGAGEMENT

Boulevard Maurice Lemonnier, 1
1000 Bruxelles
02 513 03 96

annonces

Forum, émissions, rassemblement... les bonnes énergies

21 juin • Botanique • 18h30

Soirée de lancement

- drink d'accueil
- interventions artistiques et de militants
- stands d'informations
- animation et modération par Florence Hainaut

22 juin • 9h-16h30 • Hôtel NH Brussels

Forum international

Renseignements et inscriptions : droitavortement.com

21 - 22 JUIN / FORUM INTERNATIONAL

D'UNE SEULE VOIX
POUR LE DROIT A L'AVORTEMENT

Toutes les 9 minutes, une femme meurt des suites d'un avortement illégal et dangereux dans le monde

Deux jours, deux lieux, deux ambiances, deux opportunités uniques d'écouter, d'échanger et de se faire entendre !

ESPACE de Libertés

Éditeur responsable :

Jean De Brueker

Directeur de la publication :

Jean-Pol Hecq

Rédactrice en chef :

Sandra Evrard

Secrétaire de rédaction :

Amélie Dogot

Production :

Fabienne Sergoynne

Illustrations :

Philippe Joisson

Graphisme :

YEBOgraphics

Imprimeur :

Kliemo

Fondateur :

Jean Schouters

Abonnement

10 numéros

Ne paraît pas en juillet - août

Belgique : 20 €, Étranger : 32 €

par virement au compte du CAL :

IBAN : BE16 2100 6247 9974

BIC : GEBABEBB

TVA : BE 0409 110 069

ISSN : 0775-2768

Centre d'Action Laïque

Campus de la Plaine ULB, CP 236

Boulevard de la Plaine

1050 Bruxelles

Tél : 02 627 68 68 - Fax : 02 627 68 01

E-mail : fabienne.sergoynne@laicite.net

www.laicite.be

Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique - Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.





Libres, ensemble

LES RENDEZ-VOUS DE LA LAÏCITÉ JUIN 2018

À LA TÉLÉVISION

Transmettre la mémoire de la Shoah 28'

Présentation : Vinciane Colson

Quels sont les grands enjeux de la transmission de l'histoire et de la mémoire du génocide, plus de trois générations après les faits ?

Date	Heure	Chaine
03/06	09H20	La Une
09/06	10H30	La Une
13/06	20H00	La Trois

La Fabrique de Soi ou apprendre autrement 10'

Présentation : Catherine Haxhe

Depuis 15 ans, l'école de devoirs La Fabrique de Soi propose aux enfants un autre temps d'apprentissage après l'école. Ce projet original pensé par Laïcité Brabant Wallon implanté à Tubize proposera fin juin sa grande exposition de fin d'année.

Date	Heure	Chaine
12/06	En fin de soirée	La Une
18/06	20H00	La Trois

CPC : 2 heures, c'est mieux! 28'

Présentation : Catherine Haxhe

Chaque année, l'organisation du cours de philosophie et citoyenneté s'améliore, tout comme son contenu et la pratique de ses professeurs. Le point sur l'évolution de ce nouveau programme.

Date	Heure	Chaine
17/06	09H20	La Une
23/06	10H30	La Une
27/06	20H00	La Trois

Libres pensées sur... 10' les transformations de notre monde

Présentation : Catherine Haxhe

Certes le monde se transforme, mais de quelle manière et dans quelles directions ? De nombreux philosophes proposent un regard singulier pour mieux comprendre les défis qui nous attendent.

Date	Heure	Chaine
26/06	En fin de soirée	La Une
02/07	20H00	La Trois

À LA RADIO

Sur la Première RTBF vers 20H 28'

Que veulent les anti-choix ? Revenir à un ordre naturel des choses, mais quel ordre ?

Samedi 2 juin

Rendre l'Europe plus hospitalière

Samedi 9 juin

Support. Don't punish

Samedi 16 juin

Entretien avec André Comte-Sponville

Samedi 30 juin

SUPPORT.DONTPUNISH.

DROGUES : RASSEMBLEMENT NE PUNISSEZ LE 23 JUIN 2018

UNE AUTRE POLITIQUE DROGUES
EST POSSIBLE. NOUS REVENDIQUONS L'ARRÊT
DES POURSUITES JUDICIAIRES,
& LE DROIT À LA SANTÉ POUR TOUS

PLUS ! CONCERTS STANDS, WORKSHOPS, BARS, ...



©Nupz

17H KING LEE/L'ENFANT PAVÉ
19H UMAN 21H GLÜ
+ ILLIA SELECTA

GRATUIT

FACEBOOK/SDPBELGIUM

SUPPORTDONTPUNISH.ORG

ORGANISÉ
PAR

EN COLLABORATION AVEC



SOUTENU PAR



éditeur responsable : Catherine Van Huyck 151 rue Jourdan 1060 Bruxelles